

L'ÉCHO

de Sauvigny les Bois

BULLETIN
MUNICIPAL
2020

Mot du Maire	p 02
Comptes-rendus Conseil Municipaux	p 03
Travaux de Voirie	p 08
Les employés communaux	p 10
Communauté de Communes Loire et Allier (CCLA)	p 11
Bonne retraite	p 12
Médaille du travail	p 12
Infos pratiques	p 13
SYCTOM	p 14
Office de Tourisme	p 16
Association USEP	p 17
École l'Orée du Bois	p 19
Bibliothèque	p 21
Manifestations diverses	p 22
Devenez le premier maillon des secours	p 25
Accueil de Jour	p 26
Les services de l'aide à domicile	p 26
Portage des repas à domicile	p 27
Générations Mouvement Club Les Myosotis	p 28
Amicale des Anciens Combattants	p 32
Pour Que Vive l'Église	p 33
CLAS	p 34
SLB'Informatique	p 38
Championnat de France d'équitation 2019	p 38
Jumelage Allemagne	p 39
MHZ	p 39
Centre d'Animation Socio- culturel Roger Gribet	p 40
Environnement	p 41
Renseignements Pratiques	p 42
État Civil	p 45
Tarifs Salle des Fêtes	p 46
Calendrier des Manifestations 2019	p 47

Mot du Maire



Chères Sauvignaises,
Chers Sauvignois,

Une nouvelle année s'annonce et je viens à l'aube de celle-ci vous présenter avec les membres du conseil municipal et le personnel communal, nos meilleurs vœux pour 2020.

Vous m'avez confié la responsabilité d'administrer notre commune, ce dont je vous remercie.

Je me suis appuyé sur cette preuve de confiance pour défendre nos intérêts avec toute mon énergie.

Au cours de ces années, ce fut également un travail d'équipe, j'ai été secondé par des conseillers municipaux compétents et motivés ainsi que par un personnel dévoué et impliqué.

Pour diriger une collectivité locale, il faut non seulement savoir gérer un budget mais aussi être impliqué dans la vie associative et connaître les habitants.

Cela requiert également une grande disponibilité, le maire et les adjoints étant susceptibles de devoir intervenir en cas de problèmes ou incidents, sur le territoire communal à tout moment.

Cette disponibilité est aussi nécessaire pour participer à toutes les réunions au cours desquelles on défend les intérêts de sa commune.

Il faut posséder des connaissances élargies dans divers domaines, tout en ayant conscience de ses limites.

Il faut aussi savoir dire non quand c'est nécessaire et ceci malgré les critiques.

Comme le disait fort justement **Georges Clémenceau** « *Ne craignez jamais de vous faire des ennemis, si vous n'en avez pas, c'est que vous n'avez rien fait !* ».

L'équipe municipale s'est investie afin d'entretenir, d'équiper, de moderniser la commune et de développer les services dans le but d'améliorer la qualité de vie des Sauvignois.

2020 verra le déroulement d'élections municipales. D'ici là, je vous renouvelle nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année!

Votre Maire
Alain Lecour.

Comptes-rendus Conseils Municipaux

Vous pouvez lire les comptes-rendus complets des séances des conseils municipaux sur le site de la commune : <https://www.Sauvigny-les-Bois.fr>

Toute personne peut assister aux séances publiques du conseil municipal mais ne peut pas intervenir.

SÉANCE DU 29 JANVIER 2019

Le Conseil Municipal approuve le projet « Travaux de rénovation de l'église présenté » avec le plan de financement suivant : coût prévisionnel des travaux : 155 823,55 € H.T. ; subventions : DRAC = 54 000 €, Camosine = 5 000 €, Conseil Régional = 31 000 €, Contrat de ruralité = 5 000 €, Projet de territoire = 30 000 € ; Fonds propres = 31 000 €.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le projet de fusion et modification de périmètre des sites désignés « zone spéciale de conservation » (Vallées de la Loire et de l'Allier, Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-loire, Bec d'Allier, et Val d'Allier Bourguignon), et de modification de périmètre d'un site désigné « zone de protection spéciale » (Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire) (Sites NATURA 2000).

Les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2020 restent inchangés. Seul le prix du forfait chauffage pourra être modifié en cours d'année selon l'augmentation du gaz.

Une subvention de 100 € est accordée à l'Association Prévention Routière.

Une convention de mise à disposition sera signée entre la commune et ENEDIS pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique sur un terrain communal situé au « Champ de la Croix », parcelles AD 84 et AD 85.

Un nouveau contrat de prestation de service de fourrière animale a été établi par la Défense de Protection des Animaux Refuge de Thiernay, avec l'aide de l'Union Amicale des Maires de la Nièvre. Ce contrat entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019 pour une période de 5 ans. Pour chaque commune adhérente, le montant forfaitaire annuel est de 1 €/habitant en 2019 ; de 1,10 €/habitant en 2020 et de 1,20 €/habitant les années suivantes.

Pour 2019, la contribution au SDIS s'élèvera à 51 824,15 €.

Concernant la voirie intercommunale, en 2018, des travaux ont été effectués Rue de la Banne (84 000 €), impasse du Bois Charnay (20 000 €) et route de Marigny, au niveau de l'accrobranche (50 000 €).

SÉANCE DU 11 AVRIL 2019

Suite à la démission de Mme Laurence BAIL, M. Mathieu GATIGNOL la remplacera dans les commissions municipales dont elle était membre (commission finances ; commission culture, sport ; et commission éducation, jeune).

Le compte de gestion de la commune, dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte administratif (budget communal) de l'exercice 2018 est approuvé à l'unanimité :

1. Fonctionnement : dépenses = 1 187 882,96 €
recettes = 1 545 920,27 € ;
2. Investissements : dépenses = 468 831,47 €
recettes = 670 804,00 €.

L'excédent de recettes réalisé en 2018 au budget communal (section fonctionnement) est de 358 037,31 €. Le Conseil Municipal décide d'affecter cet excédent de la manière suivante : 158 000,00 € en section de fonctionnement et 200 037,31 € en section d'investissements pour financer les dépenses d'investissements.

L'excédent de recettes réalisé en 2018 au budget communal (section investissements) est de 138 780,53€.

Le budget communal 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 460 477,00 € et en section d'investissements à 585 280,84 €.

Le Conseil Municipal décide de diminuer le taux d'imposition de la taxe foncière (bâti) et de ne pas modifier les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière (non bâti) pour l'exercice 2019. Taxe d'habitation : 27.94 % ; taxe foncière (bâti) ; 14.90 % ; taxe foncière (non bâti) : 45.17 % . (Vote = pour : 8, contre : 7, abstentions : 2).

Les crédits budgétaires, en 2019, pour l'attribution d'indemnités aux agents communaux sont fixés à 34 000 €.

Une prime « bon de vêtements » de 85 € est attribuée aux agents titulaires et non titulaires du service administratif, à l'ATSEM et à un agent technique travaillant à l'école, soit cinq agents concernés.

Le compte de gestion service assainissement dressé, pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le compte administratif (budget assainissement) de l'exercice 2018 est approuvé à l'unanimité :

3. Fonctionnement : dépenses = 94 522,13 €
recettes = 76 002,79 € ;

4. Investissements : dépenses = 55 156,09 €
recettes = 143 957,01 €.

Le budget assainissement (section fonctionnement) est déficitaire de 18 519,34 €.

Le budget du service assainissement 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 126 820,00 € et en section d'investissements à 160 885,84 €.

Le Conseil départemental de la Nièvre a attribué une aide départementale de 13 603 € au titre de la dotation cantonale d'équipement. (programme 2019). Cette subvention est affectée à l'achat d'un véhicule pour les services techniques.

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par les ouvrages d'électricité pour l'année 2019 est fixé à 209 €.

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par les ouvrages des réseaux publics de transport du gaz pour l'année 2019 est fixé à 158 €.

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par les ouvrages des réseaux publics de distribution du gaz pour l'année 2019 est fixé à 458 €.

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par Orange pour l'année 2019 est fixé à 1 866€.

La subvention du Centre Social d'Imphy pour l'année 2019 s'élève à 33 820 €.

Une subvention de 50 € est attribuée au Bâtiment CFA NIEVRE de Marzy qui accueille un élève domicilié sur la commune.

Le Club des Myosotis prépare avec un groupe de travail patrimoine et communication un dossier « Sauvigny aujourd'hui grâce à son passé » qui recense et retrace l'historique des principaux monuments de la commune. Une subvention de 500 € leur est attribuée pour les aider à financer l'impression de 500 documents.

Un devis estimatif du SIEEEN concernant des travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité, route de Nevers, s'élève au total à 126 000 € T.T.C. La participation de la commune serait de 31 500 € H.T. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis.

Une convention entre la commune de Sauvigny-les-Bois et le SIEEEN ayant pour objet la fourniture et la pose d'un coffret forain à proximité de la salle des fêtes sera signée. Le montant de l'opération est estimé à 9 840 € T.T.C. pour la commune. Le SIEEEN participe à hauteur de 2 050 €.

Un médecin généraliste prévoit de s'installer sur la commune à compter du 2 mai 2019. La commune prendra à sa charge la location d'un local situé au cabinet des Bouvreuils pour 150€ par mois, cela pendant 4 mois afin que le médecin généraliste puisse se faire une patientèle. (Vote = pour : 15, contre : 3, abstentions : 0).

Le remboursements des repas et des frais kilométriques des agents se servant de leur véhicule personnel pour les stages et formations, les réunions, les préparations à concours, les concours et autres déplacements dans le cadre de leur activité est fixé à 15,25 € maximum pour un repas et les frais kilométriques sur la base d'indemnités kilométriques en vigueur (décret n°2019-139 et 4 arrêtés du 26 février 2019).

SÉANCE DU 30 AVRIL 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de lancer le projet de parc de sport et de loisirs. La commission travaux se réunira pour en définir les modalités de réalisation. (Vote = pour : 19, contre : 0, abstentions : 0).

M. Le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la Sous-Préfète de Château-Chinon, concernant la couverture de la téléphonie mobile. La commune a été priorisée et donc un site de téléphonie mobile sera construit prochainement sur le territoire communal.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a envoyé une note d'information 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement. Elle montre que le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12 € TTC par m³ ce qui correspond à une dépense annuelle de 494 € pour un foyer consommant 120 m³.

M. Le Maire informe qu'un dispositif « Initiatives Jeunes » est lancé par la DDCSPP et le conseil départemental pour soutenir et développer l'esprit d'initiative chez les jeunes nivernais âgés de 16 à 30 ans. Les informations concernant ce dispositif ont été mises sur le site de la commune.

M. Le Maire informe que suite au contrôle de l'URSSAF du 2 avril 2019 aucune irrégularité n'a été relevée au vu des documents consultés au titre de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et d'AGS.

Plusieurs personnes ont demandé que des toilettes soient installées à l'étang. Des devis vont être demandés.

SÉANCE DU 13 JUIN 2019

Dans le cadre de la révision des PPRi (plan de prévention du risque inondation) de la Loire, la Commune de Sauvigny est consultée officiellement afin d'émettre un avis sur les pièces constitutives des dossiers sur le périmètre des vals couvrant la Communauté de Communes. La commune de Chevenon a alerté quant au fait que la révision des PPRi de la Loire, telle qu'elle est proposée, pourrait avoir une incidence négative sur le territoire en terme de règles d'urbanisme d'une part et de développement économique d'autre part, notamment concernant le nouveau zonage proposé. La commune de Chevenon a rédigé un mémoire technique afin d'étayer ses dires, annexé

à la présente délibération. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable et s'oppose au projet de révision des PPRi de la Loire.

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Loire et Allier, afin de reporter la date du transfert obligatoire du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2026.

Le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes Loire et Allier est fixé à 24, réparti comme suit St Éloi 7 sièges, Sauvigny-les-Bois 5 sièges, Magny-Cours 4 sièges, St Parize-le Châtel 4 sièges, Chevenon 2 sièges, Mars-sur-Allier 2 sièges.

M. le Maire informe de la mise en place du dispositif d'aide aux salariés « ticket mobilité » par la Région Bourgogne Franche Comté. Ce dispositif accorde une aide de 30 € mensuelle pour les employés qui effectuent 60 km aller/retour domicile-travail.

Les informations concernant le « pass-culture » seront mises en ligne sur le site internet de la commune.

Une demande pour l'installation d'un miroir Route de l'Étang au niveau de l'Impasse du Bois Charnay est soumise au Conseil. Cette demande a déjà été étudiée. Après discussion, l'installation à cet endroit semble compliquée.

M. PEUVOT présente un nouveau plan du projet parc de sport et de loisirs.

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019

Lors de l'approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal, il a été signalé que le compte-rendu ne reflète pas les débats qui ont lieu pendant les séances. Certaines remarques ou demandes n'apparaissent pas. La Préfecture n'exige pas que l'intégralité des débats soit retracée dans le compte rendu, seuls les points essentiels doivent apparaître. Le compte-rendu du dernier conseil municipal est approuvé à la majorité. (Vote = pour : 14 contre : 4 abstentions : 0)

M. le Maire remercie les habitants des Crêts de Forges et de Charbonnière qui se sont mobilisés et qui ont dégagé les rues après la tempête du 9 août 2019.

Le comptable public sollicite un effacement de dettes pour des créances (budget assainissement) pour lesquelles aucune procédure contentieuse n'est plus possible. Le montant total des sommes non recouvrées s'élève à 3 339,02 € correspondant à des titres de 2008 à 2015.

Le Conseil municipal décide d'attribuer une avance d'un montant de 10 580 € au Centre Social d'Imphy sur la subvention de l'année 2020.

Une convention entre la commune de Sauvigny-les-Bois et Orange formalisant les modalités juridiques et financières de l'opération d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques, route de Nevers est signée.

Suite à la mutation externe d'un agent technique, M SOLER Anthony est nommé, à compter du 30/09/2019, au poste d'adjoint technique.

L'installation de toilettes à l'étang sera étudiée par la commission travaux (emplacement, branchements,...). Un devis d'environ 20 000 € a été reçu auquel il faudra rajouter le coût de la réalisation d'une dalle et des branchements aux réseaux. Des tables et des poubelles supplémentaires vont être installées à l'étang.

La figurine en forme de lapin a été volée à l'aire de jeux derrière la mairie.

Suite à la recommandation de l'architecte des Bâtiments de France, un devis a été demandé à la société BODET pour la pose d'un paratonnerre à l'église. Le montant s'élève à 14 251 €.

Concernant les travaux de l'église, on est en attente de la demande de permis de construire qui doit être établi par un architecte.

Des études techniques vont être lancées pour étudier le projet d'installation d'un relais de téléphonie mobile Orange sur la parcelle AD85, Route de Chassy.

Un administré conteste une nouvelle fois la redevance d'assainissement. L'avocate de la commune a envoyé une copie de son mémoire produit lors de la dernière saisine. Cela engendre des frais pour la commune.

Le département a été contacté pour l'affaissement de la route dans le virage de l'étang, une personne spécialiste dans les ouvrages de pont doit s'occuper du dossier.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

La société ORANGE souhaite installer une antenne relais téléphonique mobile sur la parcelle située à côté de la salle des fêtes, propriété de la commune, ce qui permettra une amélioration de la couverture dans le bourg de Sauvigny.

L'implantation de cette antenne nécessite la conclusion d'une convention de bail entre la commune et Orange.

Cette convention comprend comme principaux éléments : l'emplacement loué permettra à Orange l'implantation, la mise en service et l'exploitation des « Équipements techniques », et porte sur une surface de 48 m² ; Orange réalisera à ses frais exclusifs, dans les lieux loués, les travaux d'aménagement nécessaires à l'activité d'opérateur de téléphonie mobile et les travaux éventuels de modification sur les surfaces louées nécessaires à la réalisation des dits travaux d'aménagement ; le bail est consenti pour une durée de 12 ans et sera renouvelé de plein droit par période de 6 ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties ; le bail est accepté moyennant un loyer annuel de 500 €.

Le Conseil Municipal donne son accord ; (vote = pour : 15 contre : 0 abstentions : 1).

Le Maire rappelle qu'une procédure de révision du PPRi Loire est actuellement en cours.

Le Maire précise qu'un premier avis défavorable avait été émis par la collectivité suite à la consultation de celle-ci durant la première phase de la procédure. Il a pu constater que, malheureusement, les remarques avancées par la collectivité n'ont pas été prises en compte dans le projet soumis à enquête publique.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis défavorable au projet de révision du PPRi Loire entre Nevers et Saint-Léger-des-Vignes.

Une subvention de 150 € est accordée à l'Équipage DIGITAL4L pour un rallye automobile étudiant à but humanitaire, un des étudiants habite la commune (vote = pour : 15 contre : 0 abstentions : 1).

Le Maire propose au conseil, le projet du nouveau contrat enfance jeunesse (Centre d'Animations Socioculturel d'Imphy) pour la période 2019-2022, définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service enfance jeunesse, arrivé à échéance le 31/12/2018.

Le Conseil Municipal refuse d'adopter les dispositions du contrat enfance jeunesse et d'autoriser le Maire à signer le contrat avec la CAF de la Nièvre ; (vote = pour : 4 contre : 6 abstentions : 6).

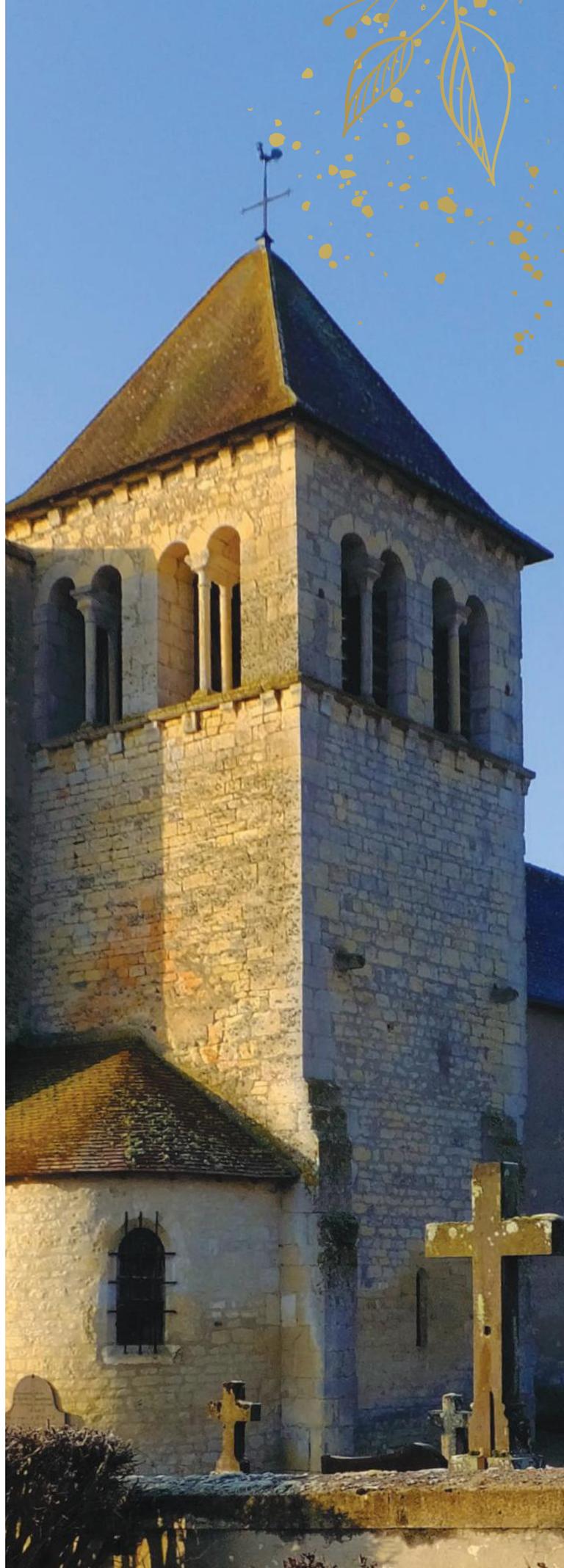
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2019

M. Le Président et M. Le Directeur par Intérim du Centre d'Animations Socioculturel Roger Gribet, M. Le Directeur Adjoint et son Adjointe de la CAF (caisse d'allocations familiales) ont exposé au conseil les conséquences de la non reconduction du contrat enfance jeunesse pour la période 2019-2022, ainsi que les mesures qui seront prises pour la bonne marche du centre.

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer le contrat enfance jeunesse.

Le Conseil Municipal autorise la prise de compétence par la CCLA (Communauté de Communes Loire et Allier) en matière de coordination et d'animation du réseau de lecture publique.

Une subvention de 700 € est accordée au collège d'Imphy pour un voyage concernant 14 enfants de la commune.



Travaux de voirie 2019

ROUTE DE TRACY

Réfection des trottoirs avec pose de GIRPAV (pavés blancs pour délimiter les entrées piétons et voitures). Les entrées ont été refaites en enrobé et le reste en bi-couche. L'entreprise COLAS a réalisé ces travaux pour un montant de **26 000€**.



RUE DES FAUVETTES

Réfection des trottoirs et pose de grilles pour évacuation des eaux pluviales. Les entrées charretières ont été refaites en enrobé et le reste en bi-couche. L'entreprise COLAS a réalisé ces travaux pour un montant de **15 000€**.



RUE DES BOUVREUILS

Réfection des trottoirs et pose de grilles pour évacuation des eaux pluviales. Les entrées ont été refaites en enrobé et le reste en bi-couche pour rester dans la continuité de ce qui avait déjà été fait. L'entreprise COLAS a réalisé ces travaux pour un montant de **22 000€**.





En raison des travaux d'enfouissement des lignes électriques Route de Nevers et Rue de Marigny, la réfection des trottoirs ne sera réalisée qu'au printemps 2020.



RUE DES JOLYS

Réfection des trottoirs en enrobé et en bi-couche par l'entreprise EIFFAGE pour un montant de **6 500€**.

RUE DU VAL DE LOIRE (2^{ÈME} PARTIE)

Réfection des trottoirs tout en enrobé en raison de la pente et pose de pavés GIRPAV aux entrées charretières. L'entreprise EIFFAGE a réalisé ces travaux pour un montant de **30 000€**.



RUE DES CRÊTS DE FORGES

Réfection de l'accotement droit de la rue en enrobé avec pose de pavés GIRPAV aux entrées charretières et réalisation d'une ligne blanche continue de 10cm de large pour délimiter route et trottoirs. L'entreprise EIFFAGE a réalisé ces travaux pour un montant de **16 629€**.



Les employés communaux

L'équipe des employés communaux assure la gestion de la vie quotidienne. Au service des habitants, ils vous accueillent en mairie, assurent l'entretien et l'embellissement de la commune, assistent l'équipe des instituteurs du groupe scolaire et s'occupent des enfants à la garderie, la cantine, et aux activités périscolaires.

A LA MAIRIE



Anne BONNIERE
Secrétaire générale



Sandrine MEATS
Secrétaire, chargée de l'urbanisme,
la comptabilité et l'agence postale



**Sophie LANDRÉ
DE LA SAUGERIE**
Secrétaire, chargée de l'accueil,
l'état civil, des élections,
location de la salle des fêtes

AUX SERVICES TECHNIQUES



Arnaud DEPESEVILLE
Responsable des services
techniques



Pascal POGGI
Agent technique



Anthony SOLER
Agent technique



Guillaume BLIGAND
Agent technique

A L'ÉCOLE



Christiane LYON
Agent technique, à la cantine et à la
garderie et entretien des locaux



Martine NEGRIER
ATSEM en classe maternelle des TPS,
PS et MS, à la garderie et
aux activités périscolaires



Catherine GUILLON
Agent technique, aide en classe
maternelle des MS et GS, à la
garderie, aux activités périscolaires
et entretien des locaux



Jennifer GINOUEZ
Agent technique, à la
garderie, aux activités
périscolaires et entretien des
locaux



Lauriane FLEURY
Agent technique, à la
cantine, à la garderie, aux
activités périscolaires et
entretien des locaux



Émilie GOUARD
Agent technique,
à la cantine et
à la salle des fêtes



Eric BERGER
Accompagne les enfants
dans le bus



DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE À TRÈS HAUT DÉBIT

Les travaux de montée en débit pour la commune de Mars-sur-Allier sont terminés. Actuellement les travaux de raccordement portent sur les communes de Magny-Cours et de Saint-Parize-le-Châtel. Selon le calendrier des opérations de Nièvre Numérique, la commercialisation de la fibre optique pour ces deux communes devrait intervenir à l'automne 2020. Les travaux de raccordement pour les communes de Saint-Eloi et Sauvigny-les-Bois devraient débuter dès 2020.

Il est rappelé l'importance d'un bon adressage, ainsi que l'accès aux lignes pour les techniciens. Un effort est demandé à chaque concitoyen en vue d'un élagage rigoureux.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

« Territoires d'Industrie » est un dispositif mis en place par l'État fin 2018. Il a pour ambition de faire se développer des projets industriels, avec la mobilisation d'une enveloppe financière de 1,36 milliard d'euros. 4 grandes thématiques le structurent : attirer, innover, recruter et simplifier.

La collectivité Loire et Allier fait partie des 141 territoires identifiés pour leurs forts enjeux industriels. Elle dépend du Territoire d'Industrie « Nevers Val de Loire », constitué des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) Les Bertranges, Cœur de Loire, Nevers Agglomération, Sud Nivernais et de la commune de Cercy-la-Tour.

Localement, un collectif d'entreprises mène une réflexion sur la création d'un pôle industriel de fabrication de pièces techniques en impression 3D (métallurgie).

VOIRIE

La réunion préparatoire aux travaux a eu lieu le 8 novembre 2019. Elle a permis la planification des travaux de réfection qui interviendront sur 2019 et 2020, travaux pour un montant total de 340 050€ TTC. Sont prévus des interventions sur les routes de :

- **Chevenon** : route des Tuileries (2020)
- **Magny-Cours** : chemin du Pont des Pelles au Blenay (2020) et route de la Tour (2020)
- **Mars-sur-Allier** : route du Champ Pagenot (2020) et chemin des Grès de Mars (2020)
- **Saint-Eloi** : rue de Réméron (2019) et route de Saint-Eloi à Trangy (2020)
- **Saint-Parize-le-Châtel** : route du Rond de Bord et route du Moulin à Vent (2019) et route du Domaine Barré et impasse des Moulises (2020)
- **Sauvigny-les-Bois** : route de Marigny (2020)

ZÉBULLEPARC

La météo particulièrement favorable de cette saison 2019 aura permis au Zébulleparc de connaître de nouveau un franc succès ! Les jeux d'eau et les jeux secs, l'espace baignade, la réouverture du restaurant, les cours de fitness en plein air... ont pleinement participé au dynamisme du site.

Le restaurant a été repris par Madame LEROUX et s'appelle désormais « L'Entre'2 ». Il est ouvert toute l'année. Vous pouvez suivre les actualités de l'établissement sur la page Facebook « Restaurant l'Entre 2 ».

Suite à ce succès, et dans la continuité du schéma de développement préconisé, la CCLA souhaite poursuivre ses actions en matière de tourisme. Deux projets sont ainsi en cours de réflexion : la création d'une passerelle piétonne sur l'itinéraire de l'EuroVélo6 (D200-Chevenon) et la réhabilitation du camping de Chevenon.

SPECTACLES CCLA

La CCLA, en partenariat avec La Maison, vous propose 3 spectacles sur son territoire pour l'année 2020 :

- **Dimanche 16 février 2020 à 17h00 – Saint-Eloi, salle des fêtes Pierre Bérégovoy :** « Première Neige », théâtre d'objets (à partir de 5 ans). Ce spectacle parle de ces choses que nous prévoyons, de ces rêves que nous projetons, et qui, pour une raison ou un autre, avortent...

- **Mardi 7 avril 2020 à 20h00 – Magny-Cours, espace culturel La Station :** « Héroïnes », théâtre (à partir de 12 ans). Un voyage du XX^{ème} siècle à nos jours, à travers le regard de ces héroïnes passées et présentes, sur la base de témoignages recueillis auprès d'agricultrices.
- **Vendredi 15 mai 2020 à 20h00 – Saint-Parize-le-Châtel, église :** « Chœurs et âmes », musique. Vivaldi, Fauré, Saint-Saëns, Bach... Autant de compositeurs majeurs mis à l'honneur pour ce concert baroque !

Bonne Retraite

Noëlle PFEIFFER

Agent d'entretien des bâtiments communaux, a pris sa retraite 1^{er} juin 2019. Rentrée en 2002 à la commune, elle s'occupait de la salle des fêtes et aidait à la cantine.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée



Médaille du Travail

Sandrine MEATS

Secrétaire, chargée de l'urbanisme, la comptabilité et l'agence postale a reçu la médaille d'argent du travail pour 20 ans de service.

Nous lui adressons nos félicitations



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à l'âge de 16 ans, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin en se rendant directement dans sa mairie ou par courrier, ou en ligne sur le site :

demarches.interieur.gouv.fr.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Les électeurs pourront dorénavant :

- s'ils sont âgés de moins de 26 ans, s'inscrire sur la liste électorale de la commune du domicile de leurs parents, quand bien même ils résident dans une autre commune,
- s'inscrire sur les listes électorales d'une commune dont ils sont contribuables (assujettis aux impôts locaux) depuis au moins deux ans, au lieu de cinq ans auparavant,
- s'inscrire sur la liste électorale d'une commune s'ils sont gérants ou associés majoritaires ou uniques depuis au moins deux ans d'une société payant des impôts locaux dans cette commune,
- vérifier sur service-public.fr, qu'ils sont bien inscrits sur les listes électorales et connaître leur bureau de vote.
- les Français établis à l'étranger ne peuvent désormais plus être inscrits simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) âgés de 16 ans.

Cela permet d'être convoqué à l'âge de 17 ans à une Journée Défense Citoyenne ; l'attestation

de participation à cette journée est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, Baccalauréat ...) et permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Se présenter, entre la date anniversaire de ses 16 ans et les trois mois qui suivent, à la mairie, muni du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La démarche peut également être effectuée par le représentant légal.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.

Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre.

Selon le pays de destination, il est conseillé de demander le renouvellement de la carte d'identité (à condition de justifier de votre intention de voyage et de ne pas être titulaire d'un passeport valide), ou de se munir d'un passeport.

Attention, cette prolongation ne concerne pas les cartes nationales d'identité délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans.

Les usagers peuvent effectuer une pré-demande en ligne de chez eux et se présenter ensuite dans les mairies équipées de bornes biométriques comme Nevers, Decize ou Varennes-Vauzelles.

PASSEPORTS

Pour l'établissement des passeports, vous devez vous rendre dans une mairie possédant une station biométrique comme Nevers, Decize ou Varennes-Vauzelles.



Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

Information sur la collecte et le traitement de vos déchets



Je trie,

je recycle,

je composte,

je réduis mes déchets !

Les horaires des déchetteries du SYCTOM évoluent à compter du 1^{er} janvier 2020 :

Le SYCTOM revoit les créneaux d'ouverture de ses deux déchetteries, pour mieux s'adapter à la fréquentation selon la saisonnalité (été / hiver).

A compter du 1^{er} janvier 2020, les horaires d'ouverture de l'après-midi sont avancés d'une demi-heure en période d'hiver, à savoir : ouverture de 13h30 à 16h30 (d'octobre à avril).

Les horaires d'ouverture en période d'été ne sont, quant à eux, pas modifiés (de mai à septembre).

Le SYCTOM vous informe, également, qu'il adaptera les horaires d'ouverture lors des prochaines périodes de vigilance orange canicule (alerte Météo-France uniquement).

Horaires d'ouverture en vigilance canicule :

de 7h00 à 12h30

(→ fermeture les après-midis)



Ces mesures exceptionnelles visent à protéger le personnel et le public accueilli sur les sites, lors des périodes caniculaires. Nous vous remercions, par avance, pour votre compréhension.

Nouveaux horaires d'ouverture des déchetteries à compter du 1^{er} janvier 2020 :

Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert
Lieu-dit Mussy – Tel : 03.86.38.62.56

	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	08h30-12h00	13h30-16h30	08h00-12h00	14h00-17h00
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	08h30-12h00	13h30-16h30	08h00-12h00	14h00-17h00
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	13h30-16h30	Fermé	14h00-17h00
Samedi	08h30-12h00	13h30-16h30	08h00-12h00	14h00-17h00

Déchetterie de Magny-Cours
Lieu-dit La Folie – Tel : 03.86.21.27.40

	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	08h30-12h00	13h30-16h30	08h00-12h00	14h00-17h00
Mardi	08h30-12h00	13h30-16h30	08h00-12h00	14h00-17h00
Mercredi	08h30-12h00	13h30-16h30	08h00-12h00	14h00-17h00
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	08h30-12h00	13h30-16h30	08h00-12h00	14h00-17h00
Samedi	08h30-12h00	13h30-16h30	08h00-12h00	14h00-17h00

Les déchetteries sont fermées le dimanche et jours fériés

→ Nouveau mode de gestion pour les déchets verts sur les déchetteries

Pour faciliter et optimiser la gestion des déchets verts, les déchetteries de Chantenay-Saint-Imbert et de Magny-Cours sont, désormais, équipées d'une aire de stockage pour les déchets verts. Une dalle et des parois finaliseront ces aires de stockage, très prochainement.

Depuis l'été 2019, chaque usager est, ainsi, invité à déposer ses déchets verts en vrac au sol sur les deux sites, et non plus en benne.

Ce nouveau mode de gestion a pour but de faciliter le déchargement des déchets verts et d'optimiser le remplissage des bennes.

Le SYCTOM assure régulièrement le rechargement en benne des déchets verts déposés sur les plateformes. Ces bennes optimisées sont ensuite expédiées sur la plateforme de compostage de Rouy (exploitée par le SIEEEN).



Compost



Du 1^{er} au 30 avril 2020 : distribution gratuite de compost

Comme chaque année, le SYCTOM organisera la distribution gratuite de compost sur ses deux déchetteries, durant tout le mois d'avril.

Nous vous rappelons que le compost distribué est le résultat du compostage de vos biodéchets collectés au porte à porte et de vos déchets verts déposés en déchetterie.

La remise du compost est gratuite et est limitée à 200 litres par foyer pour toute l'opération dans la limite du stock disponible. Munissez-vous de vos outils (pelle, seau, sac, ...).

Trier ses déchets, c'est bien, partout c'est mieux !

➔ Le tri des déchets, c'est aussi lors des manifestations :

Le geste de tri des déchets ne se limite pas à la maison et doit devenir un réflexe en toutes circonstances.

De nombreuses manifestations sont organisées, chaque année, sur le territoire du SYCTOM (vide-grenier, fête communale, évènement sportif, ...).

Ces manifestations génèrent souvent des quantités importantes de déchets. Or, durant ces manifestations, le tri est encore peu développé ou peu efficace, lors qu'il est mis en place.

C'est pourquoi, le SYCTOM proposera, désormais gratuitement, aux organisateurs des contenants ludiques pour le tri de leurs déchets.

Ces nouveaux contenants, de forme originale, seront à la disposition du public pour y disposer facilement :

- > les canettes de boisson
- > et les bouteilles plastique.

Des conteneurs traditionnels compléteront ces nouveaux contenants pour permettre la collecte des autres déchets :

- > les biodéchets,
- > les ordures ménagères,
- > le verre.



Les organisateurs de manifestations peuvent contacter le SYCTOM au 03.86.37.26.99 ou envoyer un courriel (syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr) pour réserver ces contenants.

Vidéo



Sortie d'un feuilleton « Pour le meilleur et pour le tri ! »



Le SIEEN et ses 8 collectivités adhérentes à la compétence « déchets ménagers » (dont le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier) ont réalisé le premier numéro du feuilleton « Pour le meilleur et pour le tri ! ».

Découvrez un couple nivernais, au quotidien, évoquant le tri de leurs déchets, en se chamaillant, avec une note d'humour !

Découvrez en 3 minutes, les échanges comiques, sur le tri des déchets de ce couple ! Sac rose, sac jaune, compost, centre de tri de Rouy sont au programme avec les explications des conseillers prévention tri des déchets.

[Pour découvrir ce feuilleton :](#)

vidéo disponible sur www.youtube.com : « pour le meilleur et pour le tri »
ou avec le lien : https://www.youtube.com/watch?v=_WCrDScpOK8

CONTACT

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

9 rue de Maison Rouge - 58240 LANGERON
syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr

☎ : 03 86 37 26 99

Pour toute information, consultez notre site internet : www.syctomsaintpierre.fr

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS

Votre Office de Tourisme est à votre service **toute l'année** pour l'accueil, l'information et la promotion.

Localisation et Coordonnées

2 rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél: **03.86.37.21.25** – Fax: 08.11.38.74.76
Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

Horaires d'ouverture d'octobre à fin avril

Du Lundi de **14h à 16h.**
Du Mardi au Vendredi de **9h30 à 12h et 15h à 17h**

(sous réserve de modifications)
Fermé dimanche et jours fériés

De nombreuses documentations sont à votre disposition pour vous faire découvrir le territoire de l'Office de Tourisme. Nos 15 communes : Azy-le-Vif, Chantenay-Saint-Imbert, Chevenon, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Neuville-les-Decize, Saint-Eloi, Saint-Parize-le-Châtel, Saint-Pierre-le-Moûtier, Sauvigny-les-Bois, Toury-sur-Jour, Tresnay. Des dépliants, des guides et des cartes vous attendent pour arpenter la Nièvre, la Bourgogne et vous aventurer aussi dans les départements limitrophes de l'Allier et du Cher.

De plus, notre programme mensuel des manifestations sur notre secteur et ses environs est disponible à notre guichet dès le 1^{er} de chaque mois. Pensez à le demander, venir le chercher ou le télécharger sur notre site internet ou page Facebook afin de prévoir au mieux vos sorties week-end.

Poussez la porte de l'Office de Tourisme et devenez touristes chez vous !

NOTRE SAISON ESTIVALE 2019 PASSEE :

Près d'une **trentaine de sorties ou animations** durant toute la saison **de mars à octobre** proposée par l'Office de Tourisme.



Visites proposées de : champignonnière, église de Mars-sur-Allier, fromagerie, huilerie, châteaux ...

Ateliers proposés : peinture sur porcelaine, initiation à la porcelaine froide, initiation au cartonage, créer son mobile en bois flotté...

Nouveautés : Atelier couture, visite découverte de la vie des mares, ateliers de tissages ...

Autres animations : 2 expositions durant la saison au sein de l'office de tourisme pour faire découvrir des réalisations et mets locaux en juillet et en août où près de 25 producteurs et artisans ont gentiment acceptés d'être partenaire.

Sans oublier la présence de notre office sur des stands lors des grands événements culturels et sportifs de l'été : la Sauvignoise, ouverture lors des journées du patrimoine et le Festival des Vents Musicaux sur le site du Moulin à St Pierre Le Moûtier...

Promotion également du 19 au 23 août 2019 de La Semaine de balades nature et patrimoine, proposée par l'Adater, et organisée avec la Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours. Animée par les guides de l'Adater comme chaque année.

Notre dernière grande manifestation de l'année : La **17^{ème} édition du Marché de Noël à la Ferme du Marault les samedi 30 Novembre et dimanche 1 décembre**, l'an dernier il a connu un vif succès avec de nombreux exposants de toute la France. De nombreuses nouveautés tant en produits qu'en animation. Il est devenu un rendez-vous incontournable pour préparer au mieux les fêtes de fin d'année.

RAPPEL : Une petite boutique de produits locaux (Miel, huile, vin, confitures) et d'ouvrages (livres, sets de table, cartes postales, produits N7)

Pour plus d'information sur les divers événements sur notre secteur, consulter notre site internet dans la rubrique agenda.

N'oubliez pas le Geocaching : Plus de 60 caches! Sur nos 15 communes



Participez à cette chasse aux trésors « High-tech », et venez découvrir de manière ludique le patrimoine naturel, architectural, les contes et légendes... Dégagez vos smartphones ou vos GPS ! C'est parti pour l'aventure !

Rubrique « Geocaching » sur notre site internet.

ACTIONS A VENIR 2020:

L'Office de Tourisme reconduira : des visites chez des producteurs et artisans locaux durant toute la saison estivale d'avril à octobre afin de faire découvrir les richesses et le savoir-faire du territoire, des expositions des produits locaux, et diversifiera les articles de sa boutique.

**Thierry SUGIN, Président ; Aurélie CROISIER, Directrice ; et l'ensemble des membres
De l'Office de Tourisme de SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2020**

Renseignements

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
2 rue du Lieutenant Paul Theurier – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél: 03 86 37 21 25 – Fax: 0811 38 74 76

Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr ou Site : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>



! N'hésitez pas à suivre nos actions sur :

Site Internet :



Office de Tourisme Saint-Pierre Magny-Cours

Association USEP École de Sauvigny-les-Bois

Au fil de leur scolarité, l'association veut faire vivre aux enfants des moments culturels et sportifs forts qui suscitent émotions et découvertes.

Noël 2018, tous les enfants et leurs familles ont pu profiter du spectacle « Les Lumières de Noël » de la compagnie Cirk'Onstance atténuante et ont été à nouveau conviés ce Noël pour des « Rêves en-chantés » de Thierry Ki.

Les élèves de CE2 ont été initiés à l'équitation au Centre Équestre « Les Écuries des Écots ».

Tous ont profité de rencontres sportives USEP à Sauvigny-les-Bois ou été accueillis dans des communes environnantes. De 3 à 11 ans, chacun a randonnée, dansé, couru, sauté, lancé... et ce, quelque soit le temps ! Mais toujours avec un pique-nique pour ponctuer ces agréables échanges.

Cette année, trois sorties de fin d'année, en financement partagé avec la coopérative de l'école, ont permis à chaque élève de finaliser leurs apprentissages.



Jeux Collectifs



Randonnée



Rencontre danse trad



Pique-Nique



Diverti parc



Bourbon-L'Archambault



Course Longue

Le parc de loisirs nature « Diverti'Parc », à Toulon-Sur-Arroux, a accueilli les élèves de maternelle, de la toute petite section à la grande section. Les élèves de CP et de CE1 ont visité le château de Bourbon-L'Archambault, ancien château fort du XIII^e siècle classé au titre des monuments historiques. Et c'est au parc « Paleopolis, la colline aux dinosaures » à Gannat, que les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont profité d'ateliers et animations

Évidemment, rien de tout cela n'aurait eu lieu sans un certain nombre d'actions : ventes de sapins de Noël, le repas annuel de l'école, la kermesse de l'école a clôturé une année riche en événements.

L'association, par ses membres et son bureau, Mme Leroy Adeline, présidente, Mmes Ricard Elodie et Debrosse Delphine, trésorière et trésorière adjointe, Mme Pellé Sandrine et M. Legagneux Frédéric, secrétaire et secrétaire adjoint, poursuit ses missions : la pratique d'activités physiques et sportives, des activités socioculturelles, et l'organisation de manifestations dans ou en dehors du temps scolaire afin de recueillir des fonds.

A VOS CALENDRIERS 2020 !

- **Samedi 14 mars** : Repas dansant de l'école ouvert à tous !
- **Vendredi 27 mars** : Défilé du carnaval dans les rues de Sauvigny.
- **Vendredi 12 juin** : Kermesse et Fête de l'École.

NOUVEAUTÉ

Un mercredi par mois, venez acheter des parts de gâteaux confectionnés par nos parents, l'occasion de goûter des spécialités de chacun !

N'oubliez pas votre boîte hermétique !

Adeline LEROY,
Présidente de l'Association USEP
École de Sauvigny-les-Bois

École l'Orée du Bois

L'école en constante évolution.

L'école de Sauvigny, l'école singulière de la Nièvre ! En effet, en accord avec les familles, l'équipe enseignante et la municipalité, l'école reste organisée sur une semaine de quatre jours et demi, ceci permettant de réduire la journée scolaire des enfants, et de leur proposer des activités périscolaires : arts plastiques avec un atelier poterie, musique, cirque et initiation à la vidéo. Les plus grands vivent cela comme une chance d'avoir une école leur proposant tout cela, et ce, dans un cadre de qualité. Dans la Nièvre, l'école de Sauvigny est la dernière à avoir cette organisation et nous souhaitons maintenir ce choix à l'avenir.

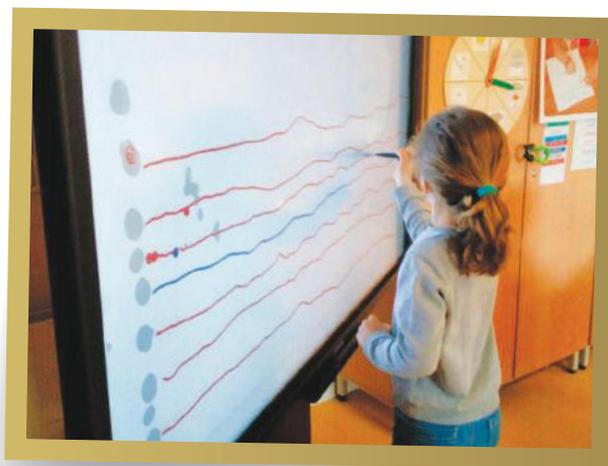
Cette année, l'aménagement de l'école se poursuit : au printemps dernier, les élèves des cours CE2, CM1 et CM2 ont réalisé avec l'aide d'un spécialiste du graffiti, Damien Tissier, des fresques sur les murs du préau. Les élèves, pour acquérir la technique, ont réalisé des tableaux qu'ils ont pu garder en souvenir.



Un mur de clôture vient d'être construit pour mieux fermer la cour de récréation, la fresque sera alors complétée prochainement.

La sécurité à l'école est renforcée : en plus des systèmes existants (volets électriques, serrures déverrouillables électriquement, vidéosurveillance) se rajoute une alarme-intrusion. Maintenant, l'école est parfaitement sécurisée.

A ces aménagements extérieurs se rajoute un développement des outils pédagogiques : en effet, la mairie a répondu favorablement à un projet émanant de l'Éducation Nationale de financement de matériel informatique (à hauteur de 50% du coût total) : l'école a donc été dotée d'un tableau interactif, de douze tablettes et d'une dizaine d'ordinateurs portables. Le tableau est installé dans la classe de GS/CP, la maîtresse trouve qu'il s'agit d'un outil pédagogique « formidable ! »



Nous proposons toujours à nos élèves un parcours sportif le plus complet possible (piscine, équitation), des sorties culturelles, des activités musicales et de chorale. Un plus pour cette année scolaire : théâtre. Nous accueillons deux acteurs, compositeurs, interprètes de la compagnie du « Temps Pluriel ». Une initiation à la création d'un spectacle vivant est proposée à tous nos élèves. Une restitution aux familles du travail réalisé sera proposée en février prochain à la salle des fêtes.



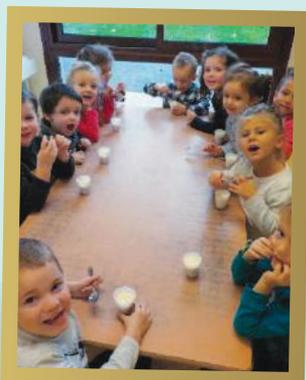
Nous mettons tout en œuvre pour la réussite scolaire et l'épanouissement personnel des enfants. Les résultats que nous obtenons sont aussi permis grâce à la collaboration étroite que nous avons avec le personnel de la commune, la municipalité et l'ensemble des familles.

Catherine Aulen
La Directrice



Semaine du Goût

Tous ensemble, on a dégusté nos cheesecakes et c'était délicieux !



Avec la maman d'Emmy, Angéline, on a cuisiné des cheesecakes.

On a fait des miettes avec des spéculoos et des petits-beurre en les tapant avec un rouleau à pâtisserie et on les a mélangés au beurre fondu.



Avec une cuillère, on a mis les miettes de gâteaux dans des petits verres.



Dans un autre bol, on a mélangé du fromage, de la crème, des œufs et du sucre avec un fouet que l'on a versé sur les gâteaux dans les petites verrines.



On a goûté les différents goûts.
Il y avait du jus de citron : c'est acide.
Il y avait du jus de pamplemousse : c'est amer.



Il y avait du jus sucré et aussi du jus salé.
« Moi j'ai bien aimé le jus sucré ! »



Bibliothèque

En ce début d'année, dans le cadre du « PRINTEMPS DES POÈTES » et en partenariat avec l'association « LIRE SOUS LES HALLES », Claire KOLER et ses collègues ont été accueillies par les élèves de l'école « L'Orée du Bois » afin de découvrir des textes sur le thème « la beauté ».

Les enfants ont participé avec des poésies préparées et travaillées en classe.

Quelques personnes du comité de lecture de Sauvigny-les-Bois et Decize ont participé à une lecture de textes tirés des œuvres de COLETTE, célèbre femme de lettres née à Saint Sauveur en Puisaye au 19^{ème} siècle. Parmi ses ouvrages, nous pouvons retenir : Le Blé en Herbe, La Vagabonde, Le Pur et L'Impur ou encore Les Vrilles de la Vigne....

Depuis quelques mois, les lecteurs et les enfants de l'école ont inscrit sur un petit papier leur mot préféré qu'ils ont accroché à un arbre. En novembre, les élèves du CE2 au CM2 sont venus à la bibliothèque accompagnés de leurs institutrices pour préparer une poésie sur un mot qu'ils ont pris sur l'arbre. Les petits poètes ont commencé à réfléchir sur leur texte. Ensuite, quelques uns d'entre eux ont lu ce qu'ils avaient fait, ils ne manquaient pas d'inspiration. Les poésies seront corrigées en classe, une exposition sera préparée et le personnel de la bibliothèque pourra aller voir le travail effectué par les élèves.



Avant les vacances de Noël, la bibliothèque a organisé une petite fête avec les classes de maternelles de l'école; ils étaient accompagnés par Jean et sa guitare.

La bibliothèque est ouverte tous **les vendredis Place Neuhäusel** dans la salle d'activités de **14h à 16h** (sauf pendant les vacances scolaires).

De passage dans notre commune, le bibliobus permet de renouveler notre stock prêté par la Bibliothèque de la Nièvre deux fois dans l'année.

Un grand merci aux généreux donateurs qui alimentent notre fonds propre en romans et romans policiers.

Des livres peuvent être demandés à la bibliothèque de la Nièvre qui dessert chaque mois notre commune grâce à une navette.

Le prêt des livres est gratuit.

Pour toute demande particulière en dehors des heures d'ouverture, vous pouvez vous adresser à la Mairie.



Manifestations diverses

CHASSE AUX ŒUFS

La première chasse aux œufs organisée par la municipalité le lundi de Pâques sur le chemin derrière l'école fut un succès. Les très nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, ont à peine attendu le signal du Maire ouvrant la chasse aux œufs, qu'ils s'élançaient pour ramasser un maximum de jetons à échanger contre de véritables œufs en chocolat.



FAIS DU SPORT - BOUGE TON CORPS

L'Adess 58 en partenariat avec la municipalité a proposé une journée « Fais du sport-Bouge ton corps » aux jeunes de 10 à 18 ans au stade municipal.

Les éducateurs sportifs ont proposé des activités originales comme Foot 4/4 en structure gonflable, Flagfootball, Sumo, Boules Lyonnaise et Cage d'entraînement base-ball. Cette journée avait pour finalité de sensibiliser les jeunes aux bienfaits de la pratique sportive et de leur donner des informations autour de la diététique et de l'alimentation.





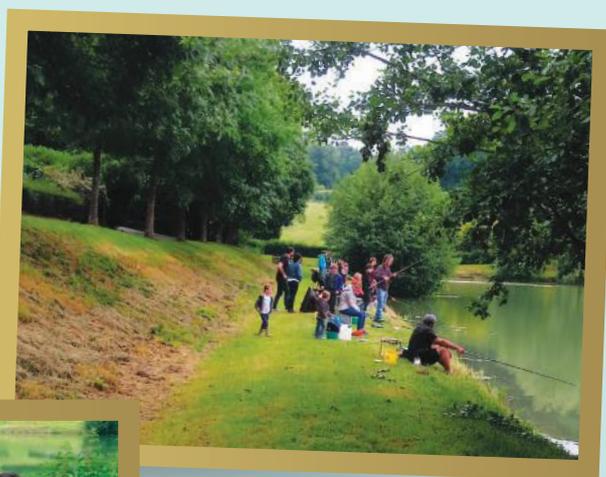
PARCOURS DU CŒUR

Le 4 Avril 2019, pour soutenir les actions de la Fédération Française de Cardiologie, la Mairie de Sauvigny-les-Bois a organisé « Le parcours du cœur ».

Une quarantaine de randonneurs ont été menés par Francis VILLETTE (habitué à conduire les marches du C.L.A.S) sur un circuit de 5 km et par Jean-Marc GILLIER président de l'ASPTT Randonnée de Nevers sur un parcours de 10km. Pour se remettre de cette matinée sportive, un ravitaillement attendait les randonneurs à leur arrivée à la Mairie.

CONCOURS DE PÊCHE À L'ÉTANG DES ROSES

Comme chaque année, le concours de pêche des enfants organisé par la municipalité a eu lieu à l'étang des Roses. Vingt et un enfants ont participé à ce concours. Merci aux commerçants, artisans et producteurs locaux pour leur nombreux dons, ce qui a permis de récompenser chaque enfant. Le podium a été remporté par Mathilde, Solène et Julie.



CARAVANE DU SPORT

En juillet, depuis plusieurs années, la Caravane du Sport fait escale à Sauvigny-les-Bois .

Les éducateurs de l'ADESS 58 ont proposé aux jeunes de 6 à 18 ans de pratiquer l'athlétisme, le base-ball, le sport boules, le kart à pédales, le biathlon (sarbacane et course en sac), le speedminton (jeu de raquette), le mölkky (jeu de quilles scandinave), le tir à l'arc, se transformer en hommes et femmes de cirque (équilibre et jonglerie) ou encore participer au parcours de motricité dans un crocodile gonflable. Ces animations sont gratuites pour les participants.

FÊTE DE L'AUTOMNE

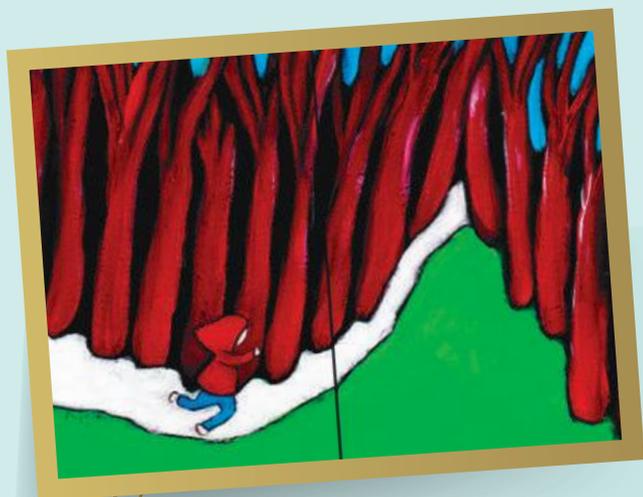
Le 21 septembre dernier, par un beau samedi ensoleillé, la première Fête de l'Automne a animé et coloré le bourg. Une dizaine d'artisans et producteurs locaux présentaient et vendaient leurs produits : réfection de petites chaises, bijoux, fromages, escargots, charcuteries, légumes, pain, bières....

Les visiteurs ont apprécié le concept de pouvoir composer eux mêmes et déguster leur repas sur place, et ce, midi et soir. Ils ont pu aussi goûter aux crêpes et gaufres préparées par les bénévoles du CLAS.

Quant aux plus petits, ils ont profité à volonté du « Petit Lutin », le manège mis gratuitement à disposition par la mairie et des jeux organisés par le CLAS.

La soirée s'est terminée par un joli feu d'artifice offert par la municipalité.

Belle journée et bonne idéeà reconduire !!!



THÉÂTRE « LE PETIT PHIL ROUGE »

Dans le cadre de la programmation culturelle décentralisée, La Maison (Maison de la Culture de Nevers Agglomération) a présenté un spectacle pour enfants à la salle des fêtes le 16 octobre par la compagnie Jo Coop Cie.

Le public a découvert un conte burlesque qui passe par de la peinture en direct, accompagnée par une guitare ; les enfants et les parents ont apprécié cette soirée.

Entièrement gratuit pour les spectateurs, cette représentation a été financée par la Communauté de Communes Loire et Allier ainsi que les trois manifestations suivantes :

Première neige le 16/02/2020 à St Éloi (théâtre d'objet),

Héroïnes le 7/04/2020 à Magny-Cours (théâtre),

Chœurs et âmes le 15/05/2020 à l'Église de St Parize-le Châtel (musique).



REPAS DES AÎNÉS

J'ai reçu pour la première fois (je viens d'avoir 70 ans) une invitation des membres du CCAS de la commune pour participer au repas dansant annuel offert aux « anciens » ; si je n'avais pas voulu ou pas pu, j'avais le choix d'accepter un colis gourmand à la place.

Mais, je me suis dit : pourquoi pas ? Ce sera l'occasion de voir ou revoir des connaissances et de passer une journée en musique.

Belle surprise ! Je découvre dans la salle de fêtes, des tables joliment dressées, ornées de décorations et menus fabriqués à l'école l'Orée du Bois.

Nous sommes environ quatre vingt dix personnes à déguster les plats mitonnés par François Martin du Moulin de l'Étang et servis par sa sympathique équipe.

Et quelle ambiance ! Christophe Demerson, son saxophoniste et ses deux chanteuses, nous ont offert une animation musicale, colorée et dynamique, qui a permis aux plus vaillants d'entre nous de danser tout l'après-midi.

J'ai bien fait d'accepter cette invitation, et j'espère bien pouvoir revenir la prochaine fois.

Un(e) Sauvignois(e) heureux(se).



Devenez le premier maillon des secours !

Depuis quelques semaines, les Sapeurs-Pompiers de la Nièvre sont partenaires avec l'application Permis de Sauver.

[Quésaco?] L'application gratuite Permis De Sauver vise à créer un réseau de secouristes volontaires bénévoles qui complète la chaîne des secours. Cette application permet aux sapeurs-pompiers de géolocaliser des citoyens formés aux secourisme pour leur permettre de devenir les premiers maillons de la chaîne de secours et ainsi réaliser les premiers gestes en attendant les secours !

Pour les Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, le partenariat avec l'application Permis De Sauver vise à améliorer les délais et les conditions de

prise en charge des victimes sur le territoire du Département de la Nièvre.

Sapeur-pompier, bénévole d'une association agréée de sécurité civile, professionnel de santé, policier, gendarme, militaire ou citoyen formé aux secourisme (PSC1, SST...), disposant d'un smartphone peuvent télécharger, dès aujourd'hui et gratuitement, l'application mobile Permis De Sauver et s'inscrire comme secouriste !

Permis de sauver est disponible sur Play Store et Apple Store.

Alors n'attendez pas, devenez un maillon de la chaîne des secours, sauvez des vies !

Accueil de jour

Voilà déjà onze ans que Karine Da Costa et Fabienne Panier (aides- médico- psychologiques employées par la maison de retraite d'Imphy) gèrent efficacement et avec beaucoup d'humanité « l'Accueil de jour ». Ce lieu de rencontre et de vie, installé dans un local organisé « comme à la maison », a pour vocation de recevoir à la journée, jusqu'à 6 personnes de plus de 60 ans. Ces personnes sont plus ou moins fragilisées par des problèmes de perte d'autonomie physique ou psychologique, des troubles de la mémoire, d'un sentiment d'isolement, de désorientation... Concrètement, Karine et Fabienne assurent les transports depuis leur domicile, le repas du midi et proposent différentes activités : manuelles (décorations, cuisine...), musicales, corporelles (promenades, gymnastique douce ...), lecture etc...

Les objectifs principaux sont de maintenir les échanges relationnels, rompre l'ennui et l'isolement, aider à maintenir un maximum d'autonomie dans leur quotidien, mais aussi, de soutenir et soulager les proches et les aidants pour leur permettre de « souffler » un peu.

Pour obtenir des renseignements plus précis concernant les conditions, les tarifs, les aides et l'organisation, n'hésitez pas à téléphoner ou prendre contact par mail.

ACCUEIL DE JOUR

Résidence Pierre Bérégovoy
18 rue du Commandant Achet
58160 Imphy

Tel : 03 86 38 69 78

Mail : accueildejour-beregovoy@orange.fr



Les services de l'aide à domicile Hom'Elo



71, place de la Mairie - 58390 Dornes

Tel : 09 73 53 36 25 ou 07 67 22 81 77

(Astreinte téléphonique 24h/24h)

Mail : homelo58390@gmail.com

Hom'Elo vous accompagne tous les jours, toute l'année si besoin pour vous aider, vous reconforter, vous soigner, vous apporter un appui, une bienveillance, un soutien, une protection, une main tendue.

Vous n'aurez aucune démarche à effectuer : Hom'Elo s'occupe des contrats de travail, des papiers administratifs, des bulletins de paie, des fiches horaires ... Le personnel est choisi avec soins et mis à votre disposition.

TOUS LES SERVICES PROPOSÉS :

- Quotidien : ménage, repassage, courses ...
- Aide Personnelle : lever, coucher, habillage, repas, toilette ...
- Travaux de jardinage : taille de haies, pelouse, évacuation des déchets ...

- Bricolage : petites tâches quotidiennes.
- En cas d'absence : ouverture des volets, animaux, courrier, petit entretien ...
- Repassage : collecte et livraison de linge repassé.
- Déménagement : occasionnel lors d'un nouvel aménagement de la maison.
- Enfants : garde à domicile, accompagnement à l'école, aux loisirs ...
- Soutien scolaire ou cours à domicile : enfants ou adultes
- Assistance administrative, informatique : budget, accompagnements divers.
- Accompagnement extérieur / mobilité.

Et bien plus encore

Permanence Hom'Elo : Tous les jeudis après-midi au Centre Social d'Imphy

1 rue Paul-Vaillant Couturier

58160 Imphy

Tel : 09 73 53 36 25 ou 07 67 22 81 77

Agréments : APA / CAF / MSA / CARSAT ...

Portage de repas à domicile

Le **Centre Social de Magny-Cours et ses Environs** propose un service de portage de repas à domicile.

Ce service est une aide complémentaire s'inscrivant dans la politique de maintien à domicile pour les Séniors. Il permet d'avoir un contact régulier avec une équipe à votre service, de rompre l'isolement grâce au réconfort d'une visite et dans certains cas d'alerter si nécessaire la famille et/ou les services d'urgence.

Toutefois, ce service de portage de repas à domicile est proposé à toutes les personnes qui en font la demande.

Le Centre Social travaille avec la société ANSAMBLE de Bourges qui confectionne des repas à choix multiples, et qui sont élaborés par un diététicien et adaptés aux besoins de chaque personne, selon son régime particulier (menus sans sel, sans sucre, texture hachée, mixée...).

Ces repas qu'il suffit de réchauffer, sont livrés quatre fois par semaine suivant les demandes de chacun.

La livraison se fait en barquette individuelle les lundi matin (repas du lundi), mardi matin (repas du mardi et/ou du mercredi), jeudi matin (repas du jeudi et/ou du vendredi), et vendredi matin (repas du samedi et/ou dimanche) au prix de 9 €. Le pain n'est pas fourni. La commune de Sauvigny-les-Bois participe à hauteur de 2€ par repas.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ :

Mme Marie-Christine LACHASSERIGNE,
M. Didier COULON (agent de portage)
au Centre Social de Magny-Cours et ses Environs
31 rue du Vieux Magny
58470 Magny-Cours
Tel : 03 86 21 29 10

UNE PARTIE DES REPAS PEUT ÊTRE PRISE EN CHARGE :

L'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. Renseignements auprès de :

Union Territoriale d'Action Médico-Sociale Nevers Sud Nivernais
41-43 rue Camille Baynac
BP 5 58160 IMPHY
Tel : 03 86 93 57 00

La personne retraitée bénéficiant du régime CARSAT peut obtenir une aide (sous conditions).

Renseignements auprès de :

CARSAT Bourgogne et Franche-Comte
21044 DIJON Cedex
Tel : 39 60

Pour les autres régimes, veuillez vous renseigner auprès de vos caisses de retraite et mutuelles.



Généralions Mouvement Club des Myosotis de Sauvigny les Bois

Les Myosotis sont toujours très occupés !

Comme chaque année, les Myosotis de Sauvigny, forts de ses 135 adhérents, continuent et renforcent ses activités diverses et variées.

ON MARCHE

Petites marches de 5 km les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois.
Randonnées de 10 km les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois.

Nos randos se résument en quelques mots : convivialité, découverte et connaissance de notre belle région.
Une seule obligation : la bonne humeur.



Randonnée à St Sulpice



Randonnée des jonquilles à St Parize

ON CHANTE

Une vingtaine de choristes apprennent toujours à chanter en groupe (ou en « canons ») pour le plus grand plaisir des maisons de retraite nivernaises.

Une première ..., dans notre église de Sauvigny, nous avons chanté, avec les jeunes de l'école « l'Orée du Bois » ; pour le plus grand plaisir des choristes, des élèves, de leur maîtresse, des parents et de Mireille notre chef de chœur.

Nous prévoyons de reprogrammer un tel concert « intergénérationnel » l'année prochaine.



Chorale



Chorale Cercle des Aînés Nevers

ON MANGE ET ON DANSE

Galette des rois, tarte aux pruneaux, friture et repas dansants...

A la Fontaine Cavalier, un menu de choix pour le repas de printemps.

A la salle des fêtes, tout le monde a dansé pour le repas d'automne.



Repas printemps



Repas automne



Repas automne



Repas automne



Noyers sur Serein

ON VOYAGE TOUJOURS

La pluie n'a pas arrêté les « pèlerins » pour visiter la pittoresque cité médiévale de Noyers sur Serein,

et encore moins pour déguster les andouillettes, et siroter le vin blanc de Chably.



On remet ça



Chablis

ON BELOTE

Avec une quarantaine de tables, les deux concours de belote et les grilles tombola font toujours le plein ... de participants, et ... de gros lots



Belote



Tombola



1^{er} prix Michel & Régine



2^{ème} prix Gilles & Dany



3^{ème} prix Guy & Jean-Luc

ON « DICTE » !

Les « mordus » de l'orthographe continuent de se réunir chaque mois pour rédiger péniblement des dictées sans fautes. Mais il leur arrive aussi de décompresser en « sifflant » des « fillettes » de vin au Bouchon Nivernais.



Bouchon nivernais



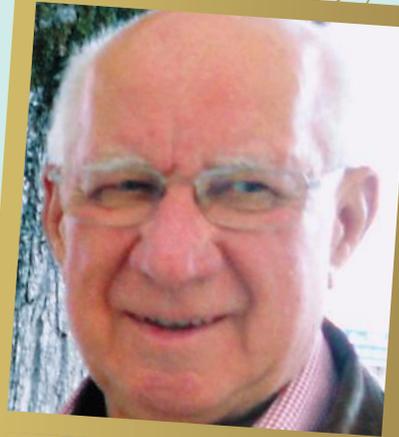
Bouchon nivernais

ON « DÉCOUVRE » SAUVIGNY !

« En cette année 2019, je voulais recenser et retracer l'historique des monuments anciens et nouveaux, sites et lieux associatifs, pour que les habitants de Sauvigny se sentent concernés et intégrés dans notre commune ».

Un groupe de travail des Myosotis s'est réuni cette année pour rédiger et illustrer une brochure sur le patrimoine de Sauvigny.

Et nous recherchons à présent des financements pour éditer et distribuer cette brochure à toutes les familles de Sauvigny.



Président Mattaverne

Marigny

Le Château

Construit dans les années 1890, dans un style Napoléon III, cet élégant château a été en 1980 un restaurant renommé tenu par le chef Hubert Michel, totalement réaménagé en 1990 pour accueillir le pilote automobile Alain PROST.



Dessin à la plume de Tony PANEDA illustrant un menu du Chef H Michel



Aujourd'hui le château accueille « des chambres d'hôtes »

Le vieux Marigny



Un petit Manoir du 17^e siècle agrandi au cours des siècles suivants. Remarquez la dissymétrie des deux tours carrées

Les jardins

10 hectares de cultures maraîchères créés en 2013

De Pâques au 1^{er} novembre, le site est très visité, chacun venant y chercher légumes du jardin ou fruits et produits laitiers des fermes environnantes. Ce fut le 1^{er} jardin de ce genre dans le département. C'est un lieu de rencontre où beaucoup d'habitants se retrouvent pour la cueillette en pleine nature.



Extrait Patrimoine

Amicale des Anciens Combattants

Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément.

L'année 2018 a été marquée par l'anniversaire du Centenaire de la fin de la Guerre 1914-1918 où toutes les communes de France ont célébré ce grand événement.

Pour le monde Anciens Combattants, 2019 aura été une année de constatation et d'interrogation. La dernière génération d'Anciens Combattants est maintenant octogénaire et plus l'âge avance, plus la santé s'altère. L'indisponibilité des membres principaux de l'Amicale a fait retarder la tenue de l'Assemblée Générale annuelle.

La presse s'est fait écho de la dissolution d'associations faute de Combattants.

Une fédération a comptabilisé plus de 120 décès dans la Nièvre pour l'année écoulée.

A Sauvigny-les-Bois, les cérémonies patriotiques se sont déroulées comme chaque année dans la sérénité et la simplicité, en présence de la population et la participation active des écoliers. La météo n'a pas été bien clémente et le 8 mai les parapluies étaient nécessaires.

L'Amicale remercie la municipalité pour l'organisation de la réception en mairie en fin de cérémonies.

Ces instants de convivialité autour du verre de l'amitié rassemblent en effet la gendarmerie, les pompiers, le corps enseignant, le personnel communal et municipal, les écoliers accompagnés de leurs parents et bien entendu les Anciens Combattants.

Nous aurons une pensée pour nos anciens. Au hasard des souvenirs, ils nous ont quittés : Messieurs BRAUT, BEUGNON, DIEU, FAULLE, THIBAUDAT, LÉGER.

Nous apprenions, dans la matinée d'un jour de cérémonie où M.LEGER devait porter le drapeau, que celui-ci était décédé la veille.

L'Amicale formule des vœux de bonne année et de bonne santé à tous les Sauvignois et Sauvignaises.



Pour Que Vive L'Église

PRODUCTION D'HUILE DE NOIX, EN JANVIER

Encore cette année 2019, nous avons glané, trié, cassé, transformé nos noix en une huile savoureuse, gastronomique, écologique, vendue au cours de nos nombreuses manifestations : huile appréciée de tous les sauvignois. Il nous a fallu quatre soirées pour taper du marteau et obtenir 60 kg de cerneaux que nous avons fait transformer en 33 litres d'huile au moulin de Saint Pierre le Moutier. Très bonne récolte encore cette année !!

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 14 MARS

A réuni une trentaine de personnes qui se sont retrouvées ensuite pour un repas convivial et amical avec une vidéo animée et vivante retraçant nos activités de l'année

LE VOYAGE À CLAMECY, LE 24 MAI,

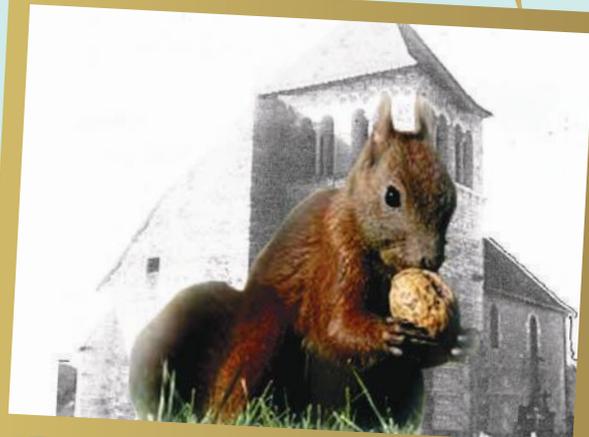
Avec un arrêt pique-nique à Champlémy et une intéressante visite du Musée de Clamecy. Nous y avons découvert un Romain Rolland, enfant du pays, écrivain pacifiste pendant la période troublée et belliqueuse de 14/18 et une activité importante : Clamecy, capitale du flottage du bois, qui l'a acheminé par voie d'eau pour chauffer Paris au 19^{ème} siècle. Excellent repas à l'Hostellerie de la Poste chez Denis Guénot. Au retour, visite de l'église Saint Révérien, évêque d'Autun décapité par l'empereur romain Aurélien.

CONCERT DES EVAN'JEAN ÉGLISE DE SAUVIGNY LE 6 OCTOBRE

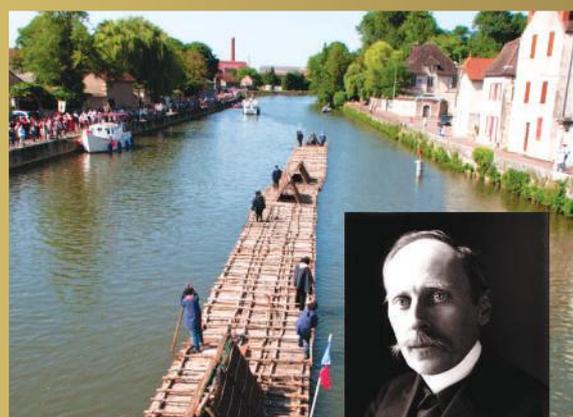
Evelyne, Annie, Jean, Jean-Pierre et Jean-Louis ont créé le groupe des EVAN'JEAN : cinq guitaristes qui sont venus jouer et chanter dans notre église des chansons françaises ou de leur composition. Les airs bien connus de Brassens, Brel, Moustaki, Bécaud, Ferrat ont résonné dans notre église aux qualités acoustiques exceptionnelles. Tout le monde s'est régalé avec ces chansons du 20^{ème} siècle et avec le gâteau au chocolat dégusté par les artistes et le public à la fin du concert.

UNE VEILLÉE NIVERNAISE LE 28 NOVEMBRE

À la salle des fêtes de Sauvigny avec repas et animation par les convives eux-mêmes : poèmes, chansons, histoires anciennes de notre région. Convivialité assurée par tous les invités.



Huile de noix



Clamecy



Evan Jean

CLAS

COMPOSITION DU BUREAU 2019 :

- Présidente : Isabelle CUNIERE
- Vice présidente : Nicole STERLE
- Vice-présidente : Isabelle MEGRET
- Secrétaire : Didier SOTTY
- Secrétaire adjointe : Françoise DEPESEVILLE
- Trésorier : Cristèle SADAN
- Trésorier adjoint : Denis GEOFFROY

BILAN DES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS PROPOSÉES EN 2019 :

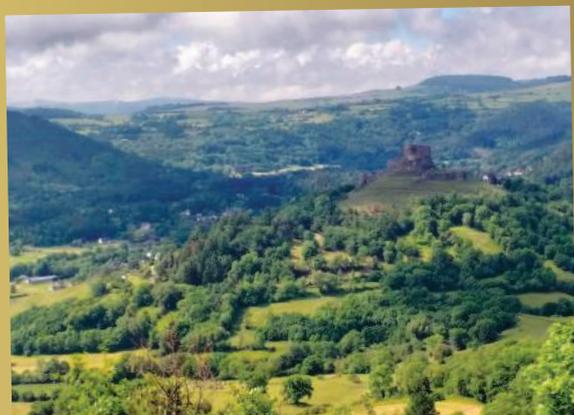
- **5 et 6 janvier** : Week-end rifles organisé par Esprit Sauvignoise (section VTT et courses à pied du CLAS) à la salle des fêtes de SAUVIGNY et animé par Farida avec beaucoup de monde et toujours de très beaux lots à gagner pour les plus chanceux.
- **13 janvier** : championnat régional Cyclo cross UFOLEP à Rouy : organisé par Esprit Sauvignoise. Une belle compétition qui a réuni les coureurs des départements de la Région Bourgogne Franche-Conté, sur un circuit technique et varié avec de belles récompenses à la clé.
- **25 janvier** : AG du CLAS avec le renouvellement partiel des 22 membres du CA qui s'est réuni ensuite pour élire les membres du bureau ci-dessus.
- **9 février** : Soirée bowling, très appréciée par les adhérents comme chaque année et suivie par un repas au restaurant du Casino de Pougues-les-Eaux où certains ont pu ensuite tenter leur chance aux nombreuses machines à sous.
- **10 mars** : jeux de société en famille, à la salle Alain Gautier à Forges pour partager ensemble divers jeux de société et jeux de cartes autour d'un petit buffet sucré/salé agrémenté par les participants. Un bon moment de convivialité sans écran.
- **21 mars et 17 octobre** : 2 concours de belote, organisés pour la dernière fois par Francis VILETTE qui après de nombreuses années à œuvrer au sein du CLAS pour organiser ces concours de belote, souhaite passer la main à quelqu'un pour l'année prochaine. Si vous souhaitez prendre le relais de Francis, merci de nous en informer rapidement sachant qu'il est prêt à donner un coup de main à son remplaçant.



1^{er} duo First Night



Bénévoles Sauvignoise



Château de Murot

- **23 mars** : 4^{ème} Vétathlon des sangliers à la Maison de la Nature et de la Faune Sauvage à Forges, organisé par Esprit Sauvignoise et toujours très apprécié des participants petits et grands qui, par équipe de 2 ou en individuel, parcourent les circuits entièrement balisés et sécurisés à pied ou en VTT, dans les bois de Forges.

Nous remercions chaleureusement toute l'équipe de la Maison de la Nature et de la Faune Sauvage pour leur accueil au sein de leur parc à cette occasion, mais aussi pour la Sauvimôme et Sauvihandi (randonnées VTT réservées enfants et aux personnes porteurs d'un handicap) organisée lors de la Sauvignoise fin août.

- **Du 30 avril au 2 mai** : séjour randonnées marche et VTT dans le Lot organisé par Esprit Sauvignoise et réservé à ses adhérents avec 20 participants qui ont pu découvrir des paysages sublimes et goûter à la gastronomie locale.
- **Du 21 juin au 23 juin** : week-end familial marche et VTT du CLAS organisé cette année dans le Puy-de-Dôme à Murol autour du lac Chambon où les participants ont pu sillonner les chemins de randonnées de cette belle région et déguster sans modération le Saint Nectaire fermier local.
- **Dimanche 30 juin** : Course nature des Étangs et Gentleman VTT, 2^{ème} édition perturbée cette année par des conditions météorologiques caniculaires qui ont fait chuter le nombre de participants, même si tout avait été prévu pour limiter les désagréments occasionnés par les fortes chaleurs : heure de départ avancée, points d'eau et rafraîchissements sur le circuit...
- **Samedi 7 juillet** : Repas des adhérents du CLAS autour d'un barbecue, précédé par quelques jeux de plein air (pétanque et Molkki) à la salle Alain Gautier à Forges, avec une quarantaine de personnes.
- **Les 31 août et 1^{er} septembre** : la 27^e SAUVIGNOISE a rassemblé près de 2000 participants sur tout le week-end, en faisant le plus grand rassemblement sportif de Bourgogne Franche-Comté, encadré par 140 bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation soit une réussite.



Danse de salon



Les potes à Thérèse



Sauvignoise retour rando



Sauvimôme



Week-end esprit Sauvignoise



Activité grimpe

Je remercie sincèrement tous les bénévoles pour leur participation active, tous les membres du comité d'organisation pour leur efficacité et leur dévouement, tous nos sponsors pour leur soutien financier et la municipalité de Sauvigny pour son soutien logistique.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles de la Sauvignoise, vous serez les bienvenus en me contactant au **03 86 23 14 25** ou par mail isabelle.cuniere@gmail.com

- **Le samedi 21 septembre** : le CLAS a participé à la Fête de l'Automne organisée par la municipalité, avec des exposants de produits locaux, des jeux plein air gratuits pour les enfants et pour clôturer la journée un concert et un feu d'artifice.
- **Du 27 au 29 septembre** : week-end randonnées pédestres à St Priest la Vêtre dans la Loire où les participants ont pu arpenter les circuits bien vallonnés de cette belle région.
- **Dimanche 6 octobre** : Cyclo cross UFOLEP à Guérigny, organisé par Esprit Sauvignoise et ouvert à tous, avec une trentaine de participants sur un circuit fermé et bien détrempe autour des Forges Royales.
- **Vendredi 6 décembre** : soirée au profit du TÉLÉTHON, à la salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois : au programme des randonnées pédestre et VTT en nocturne, suivie par une représentation de notre troupe de Théâtre « Les Potes à Thérèse » sur le thème de l'argent.
- **Dimanche 8 décembre** : Cyclo cross UFOLEP à Rouy, organisé par Esprit Sauvignoise et ouvert à tous.

LES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES DE SEPTEMBRE À JUIN :

- **La gymnastique** : le lundi de 18h à 19h à la salle Alain Gautier à Forges avec un intervenant de l'ADESS 58 .
- **Le Yoga** : le jeudi soir de 18h30 à 20h à la salle multi-activités de Sauvigny-les-Bois , animé par Nadine NOWICKA.
- **Le club informatique** : le lundi et jeudi soir de 18h à 20h à l'école de Sauvigny.

- **La section VTT et trail Esprit Sauvignoise :** animée par Marcelin CUNIERE, avec plus de 80 adhérents de 9 à 77 ans, en loisir ou en compétition. Des entraînements sont proposés le mardi soir en VTT, et le jeudi soir en course à pieds, ainsi que des sorties routes ou VTT le week-end. Le site internet de la section : <http://club.quomodo/esprit-sauvignoise>.
- **La section randonnée pédestre :** animée par Francis VILETTE qui propose des randonnées variées le mercredi après-midi dans une ambiance très conviviale. RDV à 13h30 à la salle Alain GAUTIER à Forges.
- **Théâtre au sein de la troupe « Les Potes à Thérèse » :** répétitions le mercredi après-midi à la salle Alain Gautier à Forges.
- **Cours de guitare débutant enfant :** le lundi soir de 18h à 19h à la salle multi-activités de Sauvigny-les-Bois , animé par Arnaud BEUGNON.
- **Activité « Grimpe » pour les enfants de 7 à 11 ans,** animée par Daniel BLONDEAU, le mercredi de 14h à 16h.
- **Nouveauté cette année :** cours de danse de salon, animé bénévolement par Gilles TOURANGE, les mardis soirs à la salle Alain Gautier à Forges : de 17h à 18h30 : confirmés, de 18h30 à 20h : avancés, de 20h à 21h : débutants.

LES DATES À RETENIR POUR 2020 :

- **L'Assemblée Générale du CLAS** qui aura lieu le vendredi 24/01/2020 à 18h30 à la salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois .

Notre site internet : claslb.e-monsite.com où vous trouverez toutes les informations sur notre association, nos activités et manifestations.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous nos bénévoles qui sont nombreux à répondre présents sur toutes nos manifestations, maillons indispensables pour les mettre en œuvre, et particulièrement les membres du bureau et du Conseil d'Administration du CLAS ainsi que les bénévoles qui animent nos activités hebdomadaires afin de vous proposer un grand choix d'animations au sein de notre commune.

Si vous souhaitez adhérer au CLAS vous pouvez le faire en contactant Monsieur SOTTY au **03 86 37 11 14** ou lors de notre prochaine Assemblée Générale.

Je souhaite à tous les Sauvignois et à leurs proches tous mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Isabelle CUNIERE
Présidente du CLAS



Week-end Murot

SLB' Informatique

LE NUMÉRIQUE ET LES SENIORS

Reconnue comme « grande cause nationale » en 2011, la solitude constitue encore aujourd'hui une réalité pour nombre de personnes âgées. Les familles n'habitent pas toujours à proximité, elles n'arrivent pas à rendre visite ou appeler aussi souvent qu'elles le voudraient...

Le numérique est un facilitateur d'interaction : visioconférences, envoyer et recevoir des mails et des photos de ses proches ou encore, se tenir au courant de l'actualité. Mais lorsque l'on n'a jamais eu d'ordinateur ou de smartphone, une solution technologique n'apparaît pas comme la solution évidente. C'est pour cela que la tablette Ergomind 2 s'est fixée comme objectif de faire tout cela... en deux clics ! L'ergonomie est ultra simplifiée et pensée pour faciliter les interactions avec la famille (icônes plus grandes, lecture facilitée, navigation simplifiée). Dans ces conditions, l'utilisation d'une tablette s'avère être un atout pour pallier la distance avec les proches, mais aussi pour favoriser l'intégration des seniors dans la société.

S'ADAPTER 100% AUX SENIORS

Les modifications physiques et cognitives liées à l'âge nécessitent de penser différemment les tablettes. Les modules d'Ergomind ont donc été élaborés suite à l'expérience acquise par Ailyan auprès des professionnels : les ergothérapeutes et gériatres de l'hôpital Broca (Paris) et de l'institut de Formation en Ergothérapie de Berck.

D'abord spécialiste des professionnels et des résidents d'EHPAD, les solutions d'Ailyan ont été élaborées dans un processus de co-création avec des ergothérapeutes et des seniors. Grâce à plusieurs phases de tests, la solution développée répond spécifiquement aux préoccupations des personnes âgées

SLB informatique, toujours la même passion, une année supplémentaire est passée et une nouvelle arrive la 11^{ème} où chacun peut gérer, selon sa façon, aller sur le web chercher des infos pour rédiger un courrier, faire un montage de photos ou autres vidéos parmi les logiciels que l'on a, se détendre aussi en jouant ,,etc.,,et tout cela pour une cotisation à moindre coût.

Les anciens sont toujours là mais un changement est intervenu depuis la rentrée de septembre. Un lundi sur deux est dédié aux nouveaux et aux autres s'ils le veulent pour Windows10 et un lundi c'est linux pour d'autres grâce à notre formateur Didier Pernes et le jeudi aux anciens grâce à notre fidèle formateur Michel Orth quand il est disponible pour de différents programmes et autres de 18h à 20h dans le local au-dessus de l'école de l'Orée du Bois.

SLB informatique, remercie Monsieur le Maire de Sauvigny les bois, ainsi que le CLAS et sa Présidente pour le soutien logistique et financier qu'ils nous apportent.

slbinformatique@yahoo.fr

Championnat de France d'équitation 2019

La Marseillaise a retenti deux fois cette année pour une jeune sauvoignoise, Alice Pinet des Écots, et la ponette Cendrillon Du Pavillon.

Le 28 juillet dernier, le couple s'est vu remettre le titre de Championnes de France, dans la discipline « Saut d'obstacles » Criterium Minime au Championnat des As qui a eu lieu à Mâcon.

Mais elles ne se sont pas arrêtées là puisqu'elles ont gagné une épreuve internationale (CSIP) en octobre au Mans.

Alice continue la compétition à poney et à cheval tout en conservant un excellent niveau scolaire.

Félicitations à Alice, à Cendrillon Du Pavillon sans oublier le centre équestre « Les Écuries des Écots » pour ces performances.



Comité de Jumelage Sauvigny Les Bois - Neuhausël

Au mois de juin dernier nos amis Allemands sont repartis enchantés par l'accueil reçu pour les jeunes de Neuhausël aussi bien à l'espace Sainte Bernadette où ils étaient hébergés qu'à l'école de l'Orée du Bois.

La sortie au Château de GUEDELON où ils avaient déjà été, les a intéressés en constatant l'avancement de ce chantier féodal.

La soirée festive avec l'animation de Michel RENARD a été une réussite.

Un grand merci à tous ceux qui n'ont pas compté leur temps et qui ont œuvré pour que tout soit parfait, pour l'accueil de nos amis Allemands et tout au long de l'année.

Merci également à la municipalité pour son aide lors de cet échange.

2020 verra notre déplacement à Neuhausël du 30 avril au 3 mai. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire, vous ne serez pas déçus par l'accueil de nos amis Allemands.

Vous pouvez également assister à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 17 janvier 2020 à la petite salle des fêtes 18h30.



Association Mei Hua Zhuang en Bourgogne



Le Mei Hua Zhuang (prononcer « mai roi djouang ») (MHZ), est pratiqué depuis 5000 ans dans la campagne chinoise du nord.

Cet art martial interne accessible à tous permet de faire circuler les énergies dans les différentes parties du corps afin d'en développer l'harmonie et retrouver ainsi par une pratique régulière un bon équilibre physique et mental.

Sans esprit de compétition le MHZ se réalise seul ou à plusieurs avec des postures statiques et des passages plus dynamiques

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Tarif 20.00 € pour l'année (assurance comprise)
- Horaire et lieu de pratique : tous les mardis, de 18 h 30 à 20 h, à la salle des Fêtes de Sauvigny-les-Bois.

Lorsque les beaux jours arrivent, nous pratiquons sur le terrain situé à proximité.

Rappel des dates importantes pour l'année 2020 :

- **Vendredi 31 janvier 2020** : Assemblée Générale de l'association.
- **Les 25 et 26 avril 2020** : Stage de pratique ouvert gratuitement aux adhérents et à toute personne désirant découvrir cet art martial. Il aura lieu à la salle des fêtes de Sauvigny les Bois.

Contacts : Monique RICHARD

Mail : mhz58@orange.fr

Tél : 03 86 37 16 03 ou 06 75 87 87 78

Site : <http://www.meihuazhuang.org>



Centre d'Animation Socioculturel Roger Gribet

DES ACTIONS POUR ÊTRE AU PLUS PRÈS DES SAUVIGNOIS

Le centre d'animation socioculturel intervient sur votre commune en proposant des services et animations :

- Une navette, le mercredi midi pour venir chercher vos enfants à l'école et les ramener à l'accueil de loisirs.
- Un accompagnement pour les personnes de plus de 60 ans et ou handicapées, un jeudi sur deux, le matin. Il permet aux seniors de se rendre à Imphy pour leurs emplettes.
- Des animations ponctuelles en famille sont aussi proposées : rallye-photos dans les bois de Sauvigny, sorties, création du livre « les 4 saisons » avec les enfants de l'école de Sauvigny-les-Bois, en 2018...
- L'un des projets de notre structure porte sur le thème « manger /bouger », pour cette année 2019/2020. Des animations, sur ce thème se déroulent au centre d'animation socioculturel, auxquelles vous pouvez participer :
- Une initiation tir à l'arc, mercredi 11 décembre 2019 de 14h00 à 15h00.
- Des ateliers cuisine avec repas partagé, samedi 14 décembre 2019 et samedi 11 janvier 2020 de 9h00 à 14h00.
- Des ateliers sportifs : découverte du kinball, mercredi 22 janvier de 14h00 à 15h00.
- Une initiation cirque, mercredi 26 février 2020 de 14h00 à 15h00.

- Des activités aquatiques pour les 0/6 ans, samedi 22 février 2020 à 9h30 et pour les 6/11 ans, samedi 22 février 2020 à 9h45.

Pour enrichir ces animations, le centre d'animation socioculturel Roger Gribet vous propose également de développer de nouvelles animations sur votre commune :

- Des cafés parents pour échanger sur différents thèmes de la vie quotidienne et partager un moment convivial.
- Des passerelles avec l'école maternelle pour les enfants qui entreront à l'école, en septembre 2020.
- Des animations avec les associations sauvignaises pour mutualiser les compétences et vous proposer des activités sportives et culturelles.

A noter que ces animations pourront aussi rassembler les Sauvignois et les habitants des autres communes pour enrichir les échanges. D'autres animations ludiques pourront vous être proposées lors des manifestations festives de votre commune.

Vous avez des idées pour développer ces actions ? N'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi :

- par téléphone au 03 86 90 78 00.
- par mail au centre.social.imphy@gmail.com

et retrouvez toutes nos actualités sur :
facebook : Animations au Centre Imphy
et sur notre site internet :

www.centresocialimphy.fr



Environnement

Malgré les réglementations, les pollutions et les nuisances continuent de détériorer l'environnement et augmentent le réchauffement climatique. Afin de préserver la planète, on tente d'utiliser les énergies renouvelables (éolien, solaire, bois, biocarburant). Le développement durable, même si il est critiqué, semble être de plus en plus appliqué dans les entreprises. Il est souhaitable que les enfants soient sensibilisés à cette démarche pour leur expliquer les impacts que leurs gestes peuvent avoir sur l'environnement.

QUELQUES RAPPELS POUR VIVRE LE PLUS HARMONIEUSEMENT POSSIBLE

- **Le brûlage des déchets**, y compris les déchets verts est interdit (articles L.2212.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. **Ayez le réflexe déchetterie ou compostage.**
- **Le bruit est interdit** mais pour les travaux de bricolage ou de jardinage, une tolérance existe pour les horaires suivants :
 - jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
 - samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
 - dimanche et Jours fériés de 10h à 12h
- **Les aboiements des chiens**, répétés ou continuels, même en journée, sont une gêne pour le voisinage.

- **Il est obligatoire de veiller à la taille** de toute végétation plantée en bordure de voie publique ou privée. Cela est source de danger en masquant la visibilité, en cachant des panneaux de signalisation ou en gênant la circulation. Pour le ramassage des branchages, vous pouvez demander la mise à disposition d'une remorque au tarif de 30€. S'adresser à la Mairie plusieurs jours à l'avance au : 03 86 37 10 23 (règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public).
- **Aucun dépôt n'est autorisé sur la voie publique**
- **Les déjections d'animaux** ne doivent pas nuire à la propreté de la voie publique
- **Les poubelles ne doivent pas rester sur les trottoirs** (en dehors des jours de ramassage)
- **Les sacs jaunes et roses ne doivent pas être mis dans la poubelle des bio-déchets** (le ramassage ne sera pas effectué)
- **A la Salle des Fêtes des sacs transparents remplacent les sacs roses**
- **Seuls les sacs donnés par la Mairie (roses, jaunes) et le conteneur bio-déchets sont ramassés par le SYCTOM.**



Renseignements Pratiques

MAIRIE :

Place de Neuhäusel - 58160 SAUVIGNY LES BOIS
Tél : 03 86 37 10 23 | Tél permanence : 06 30 05 62 21
Fax : 03 86 37 13 55

Email : mairie.sauvigny.les.bois@wanadoo.fr

Site internet : [www.Sauvigny-les-Bois .fr](http://www.Sauvigny-les-Bois.fr)

Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Place de Neuhäusel - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 23 17 71

Heures d'ouverture : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mercredi de 9h30 à 11h30.

Heure limite de dépôt de vos courriers et colis : le lundi, mardi, jeudi et vendredi 15h35 et le mercredi 11h30.

SALLE DES FÊTES :

Route de Chassy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 37 10 71

Pour renseignements, s'adresser en mairie au : 03 86 37 10 23

SALLE ALAIN GAUTIER :

12 Rue de la Banne - Forges
58160 Sauvigny-les-Bois

Pour renseignements, s'adresser au : 03 86 37 18 70

ÉCOLE L'ORÉE DU BOIS :

Place de Neuhäusel - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 37 18 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Place de Neuhäusel - 58160 Sauvigny-les-Bois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE ET ALLIER :

Mairie de Saint-Parize-le-Châtel
Avenue de la Mairie
58490 Saint-Parize-le-Châtel
Tel : 03 86 21 08 49

ASSOCIATION D'AIDE ET SERVICES À DOMICILE SUD-NIVERNAIS :

7 Rue du Relais de la Poste
58470 Magny-Cours
Tel : 03 86 21 26 33
Email : aasdsudnivernais.contact@orange.fr

CENTRE D'ANIMATION SOCIOCULTUREL ROGER GRIBET:

1 Rue Paul Vaillant Couturier - 58160 Imphy
Tel : 03 86 90 78 00
Email : centre.social.imphy@orange.fr

SYNDICAT D'EAU :

Mairie d'Imphy
Avenue Jean-Jaurès - 58160 Imphy
Tel : 03 86 68 65 00 - 06 87 81 49 85

GESTION DES DÉCHETS :

SYCTOM de Saint-Pierre-Le-Moutier
Zi La Maison Rouge - 58240 Langeron
Tel : 03 86 37 26 99

Email : syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr

Site internet : <http://www.syctomsaintpierre.fr>

DÉCHETTERIES :

(sur présentation de votre Pass'déchetterie)
24 passages par an et par Pass'déchetterie, au delà accès payant.

■ Magny-Cours :

Tel : 03 86 21 27 40

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi: de 8h à 12h et de 14h à 17h de mai à septembre ; de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 d'octobre à avril.

■ Chantenay-St-Imbert :

Tel : 03 86 38 62 56

Lundi, mercredi, samedi: de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 14h à 17h de mai à septembre.

Lundi, mercredi, samedi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, vendredi de 13h30 à 16h30 d'octobre à avril.

■ Imphy

(12 passages par an et par Pass'déchetterie, au delà accès refusé) :

Tel : 03 86 90 39 51

Lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h50.

Mardi, et mercredi de 10h à 11h50 et de 13h30 à 16h50.

Samedi de 9h à 11h50 et de 13h30 à 16h30.

SPA REFUGE DE THIERNAY :

58160 La Fermeté
Tel : 03 86 58 41 44

OFFICE DE TOURISME DE ST-PIERRE-MAGNY-COURS :

2 Rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 Saint-Pierre-Le-Moûtier
Tel : 03 86 37 21 25

Email : ot.stpierre-magnycours@orange.fr

Site internet : <http://saintpierrelemnagnycours-tourisme.jimdo.com>

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE :

64 Rue de la Préfecture - 58026 Nevers Cedex
Tel : 03 86 60 70 80

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE :

62 Rue de la Préfecture - 58039 Nevers Cedex
Tel : 03 86 60 67 00

URGENCES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17 | Depuis un portable : 112

INFIRMIÈRES :

MORLEVAT Mireille et MORLEVAT Delphine
Cabinet du Moulin,
51 bis Route de l'Étang
58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 23 09 58

FLUDER NATHALIE

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 06 83 36 94 74

MARGUERI MAGALI

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 06 83 36 94 74

ORTHOPHONISTE :

MINOIS Manon
2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 09 66 87 78 77

KINÉSITHÉRAPEUTE :

LUTSEN Céline
2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 38 78 77

OSTÉOPATHE :

BISSEC Marine
2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 06 47 64 09 94

ASSOCIATIONS

CULTURE, LOISIRS, ANIMATIONS DE SAUVIGNY-LES-BOIS (C.L.A.S.)

Présidente : CUNIERE Isabelle
13 Route de Tracy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 23 14 25 / 06 78 59 67 27

CLUB DES MYOSOTIS

Président : MALTAVERNE Guy
55 Rue de la Verte Vallée
58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 23 10 12
Email : guy.maltaverne@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : THIBAULT Jean
3 Impasse des Lauriers - 58160 Sauvigny
Tel : 03 86 38 33 78

ASSOCIATION DE L'ÉCOLE DE SAUVIGNY-LES-BOIS

Présidente : LEROY Adeline
58160 Sauvigny-les-Bois

PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente : RIBEIRO DA COSTA Sophie
Email : parentseleves.oreedubois@gmail.com

UNION SPORTIVE DE SAUVIGNY-LES-BOIS (USSB)

Président : PETITRENAUD Gilles
Tel 03 86 37 18 96

AMICALE PETANQUE SAUVIGNOISE (A.P.S)

Président : VERGNAUD Henri
Tél : 03 86 37 10 51 ou 06 61 64 45 49

JUMELAGE ALLEMAGNE

Présidente : BAREZ Lucienne
Tél : 06 96 14 38 54
Email : lulu.58@orange.fr

ASSOCIATION « POUR QUE VIVE L'ÉGLISE »

Présidente : JAVELLE Marie
1 Rue Pierre Chevenard
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 90 95 40 ou 06 59 15 68 63
Email : javelle.bernard@neuf.fr

MAISON DE LA NATURE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

36 Route de Château-Chinon – Forges
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 36 93 16
Email : fdc-58@wanadoo.fr

COMMERÇANTS ET ARTISANS

INTERMARCHÉ

ZA La Turlurette - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 90 33 22

JARDIN DE MARIGNY

Cueillette de fruits et légumes, produits locaux
Route de Marigny - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 68 74 44
Site Internet : <https://www.jardindemarigny.com>

FARINE ETC

Restauration bistronomique autour du pain & de la pâtisserie
22 Route de Nevers - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 50 12 92 34
Site Internet : <https://www.farine-etc.com>

MOULIN DE L'ÉTANG

Restaurant
64 Route de l'Étang - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 37 10 17
Site Internet : <https://www.moulin-de-letang.com/>

LA FORGETTE

Bar – Restaurant – Tabac – Jeux



27 Route du Morvan - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 36 42 87

L'ESCARGOT DE PAILLE

Vente d'escargots
20 Rue de La Banne - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 77 87 09 99

GAEC DES AVENIÈRES

Fromages de vache
20 Route de - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 66 20 14 64

TAXI CYRIL 58

29 Rue de la Banne - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 69 49 28 11

IMPHY AUTOMOBILES

Garage
24 Route de Nevers - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 68 74 86

COLOMBAT PASCAL

Garage
4 Rue Clair Vallon - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 37 10 07

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

ZA La Turlurette - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 90 95 47
Site Internet : [https://contrôle-technique-Sauvigny-les-Bois .autosecurite.com](https://contrôle-technique-Sauvigny-les-Bois.autosecurite.com)

AXE EQUIPEMENT

Matériel agricole
ZA La Turlurette - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 30 10 86

EPN

Couverture, Chauffage, Assainissement, Plomberie,
Sanitaire, Quincaillerie, Électroménager, Jardinage
Route de Marigny - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 68 60 99
Site Internet : <https://www.facebook.com/epnimphy>

CAILLOT PATRICE

Entreprise de menuiserie
4 Rue des Crêts de Forges
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 70 36 48 05

CRÉAS'FASYL58

Créations en pâte polymère, porcelaine froide,
bois, sable et laine feutrée
49 Rue de la Banne - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 70 16 76 38
www.facebook.com/fasy158

M'LYON ROLAND

Poterie art du feu et des émaux (fabrication et
44 | Bulletin Municipal 2020 - L'ÉCHO de Sauvigny les Bois

vente sur place et cours de modelage pour
enfants et adultes)

Route de l'Étang (ancienne grange)
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 09 83 93 06 06 – 07 76 32 68 25
Email : lyon.roland@gmail.com

TERRE D'HUMUS

Entreprise d'élagage et d'abattage
8 Impasse des Acacias
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 11 85 28 64

EFP CONSEIL EXPERT FINANCE PATRIMOINE

Conseil, études financières
23 rue du Clair Vallon - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 09 67 60 79 64

LES Z'ACCROCHÉS

Parc d'attractions et de loisirs
Route du Bourdy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 49 87 10 38
Site Internet : <http://www.leszaccroches.fr/>

ÉCURIE DE FAYE

Centre équestre, Équitation, Pension pour chevaux
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 12 37 11 89
Email : ecuriedefaye@sfr.fr
Site Internet : <https://www.ecuriedefaye.com/>

MANÈGE DE MARIGNY

Centre équestre, Équitation, Pension pour chevaux
Marigny - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 68 72 34

LES ÉCURIES DES ÉCOTS

Centre équestre, Équitation
Thiot - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 83 26 66 73
Site Internet : <https://ecuriedesecots.ffe.com/>

LES TERRASSES DE NEVERS & SPA

Chambres d'hôtes
Charbonnière - 58160 Sauvigny-les-Bois
E-mail : contact@lesterrassesdenevers.com



État Civil 2019

LA CIGOGNE A APPORTÉ

MELLOUX Loris, Franck, David, Jean, Michel	11 janvier 2019
HÉRICHE Amine, Néhil, Sabri	15 janvier 2019
BARROSO SAUVEGRAIN Rafael, Manuel, Jean-Paul	30 janvier 2019
FERRÉ ROIG Maxence, Bernard, Gilles	20 mars 2019
ANTOLINI Théo, Gianni, Ange	19 mai 2019
GAUTHIER Lizio	30 mai 2019
POIREL Jade, Sandrine, Pascale	9 juin 2019
TRICARD June, Géraldine, Reine	15 juillet 2019
ALÈGRE JACOB Lila	20 août 2019
QUERCY Lina, Angèle, Sandrine	15 septembre 2019
ARRIAT Salomé, Marie, Fabienne	23 septembre 2019
MICHAUX Iris, Nelly, Chantal	1 ^{er} novembre 2019
OLIGER Maeva	8 novembre 2019
MICHOT LECLAIRE Gaëtan	15 novembre 2019
GUILLERAULT Axel, Ilann, Maël	17 novembre 2019
CLOIX Timéa	27 décembre 2019

ILS ONT DIT OUI !

LOUANGA Jeannette et LYON Roland, Marcel	30 mars 2019
PRÉVOTAT Sabine, Lucette, Claire et CANTHELOU Pierre, Yves	20 avril 2019
MORLEVAT Delphine et JANDARD Damien	22 juin 2019
BARDIAU Priscilla, Annie, Ludivine et HEIMBERGER Anthony	29 juin 2019
TAURIN Joëlle, Denise et MARTINET Sébastien, Jean, Gilbert	7 septembre 2019
LANCIER Alexandre, Roger, Michel et MORIN Delphine	21 décembre 2019

ILS SE SONT PACSÉS

WIATR Stéphanie, Nathalie, Georgette et GUILLERAULT Sébastien	21 juin 2019
JEUILLY Julie, Catherine, Élodie et DAGNET Arnaud	3 juillet 2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS

SIMON Marie, Louise, Gabrielle, Claudine née JACQUEMIN	19 février 2019
MERLIN Roland	4 mars 2019
PARENIT Suzanne, Constance, Louise née LAHAYE	3 juin 2019
ROY Marie-Christine née REGENT	26 juillet 2019
BRIAT Guy, Daniel	9 septembre 2019
MACHECOURT Christian, Jean, Pierre	8 octobre 2019
FRÉGUIN Marie, Cécile	4 décembre 2019
PEULOT Pierre, Michel	5 décembre 2019
GAUTHÉ Marcel	21 décembre 2019

Comme le prévoit la législation en vigueur, l'état civil ci-dessus comprend seulement les événements dont la publication est autorisée par les familles.

Tarifs salle des fêtes - Année 2020

Pour un week-end du samedi matin 9h00 au lundi matin 8h00

ASSOCIATIONS SAUVIGNOISES ET ÉCOLES SAUVIGNOISES

Salles	Caution	Tarif des salles		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04			Location + Nettoyage		
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	Sans	188 €	43 €	Gratuite	Gratuite	6,46 € la nappe	58 €	32 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes		77 €	30 €			0,65 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		265 €	73 €					

** Les salles sont gratuites du lundi midi au vendredi midi (sauf jours fériés) pour les activités non lucratives (Utilisation sans mouvement d'argent avant, pendant ou après l'activité).

PARTICULIERS SAUVIGNOIS

Salles	Caution	Tarif des salles		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04			Location + Nettoyage		
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	1 500 € pour la salle	250 €	66 €	68 €	0,70 € le couvert	6,68 € la nappe	113 €	32 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes	1 000 € pour la sono	130 €	48 €			0,67 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		380 €	114 €					

EXTÉRIEURS

Salles	Caution	Tarif des salles		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04			Location + Nettoyage		
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	1 500 € pour la salle	430 €	84 €	80 €	0,70 € le couvert	7,50 € la nappe	120 €	64 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes	1 000 € pour la sono	200 €	61 €			0,75 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		630 €	145 €					

Week-End, Jours Fériés et Veilles de Jours Fériés

Les locataires utilisant la salle/cuisine dès le vendredi matin dans le cas de week-end paieront un supplément de 50 %.
Les locataires qui ne prendront la salle/cuisine qu'une seule journée, auront droit à un abattement de 25 %.

Semaine : (lundi, mardi, mercredi, jeudi)

Location salle/cuisine à la journée au prix de 50 % d'un week-end.



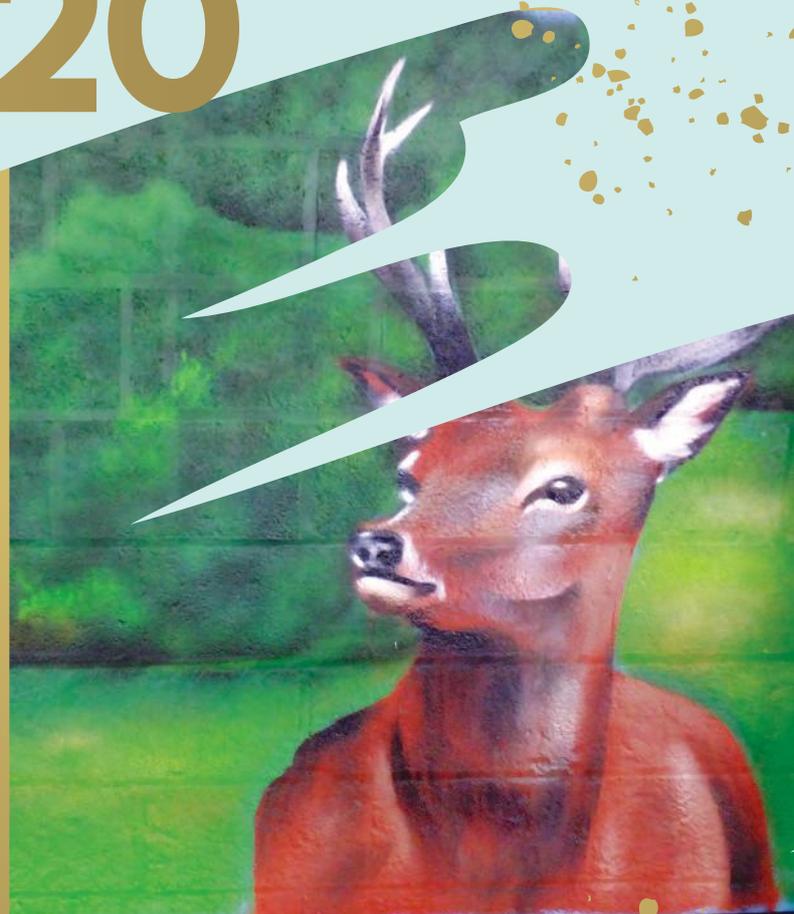
Calendrier des manifestations 2020

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
04/05 janvier	RIFLES	Esprit Sauvignoise-CLAS	Salle des fêtes
9 janvier	Vœux du Maire	La Municipalité	Salle des fêtes
11 janvier	Assemblée Générale	Amicale Pétanque Sauvignoise	Salle des fêtes
17 janvier	Assemblée Générale	Comité de Jumelage	Salle des fêtes
21 janvier	Après-midi Jeux et Galette	Club des Myosotis	Salle des fêtes
23 janvier	Après-midi Cinéma	Pour Que Vive l'Église	Salle des fêtes
24 janvier	Assemblée Générale	CLAS	Salle des fêtes
31 janvier	Assemblée Générale	MEI HUA ZHUANG	Salle des fêtes
1 ^{er} /2 février	RIFLES	USSB Football	Salle des fêtes
18 février	Après-midi Jeux et tartes pruneaux	Club des Myosotis	Salle des fêtes
13 mars	Jeux de société en famille	CLAS	Salle Alain Gautier
14 mars	Repas dansant	Association École de Sauvigny	Salle des fêtes
17 mars	Après-midi Jeux	Club des Myosotis	Salle des fêtes
19 mars	Assemblée Générale	Pour Que Vive l'Église	Salle des fêtes
21 mars	VTT + Course à pieds	CLAS	Maison de la Nature
27 mars	Carnaval École	Association École de Sauvigny	Salle des fêtes
18/19 avril	RIFLES	USSB Football	Salle des fêtes
21 avril	Après-midi Jeux	Club des Myosotis	Salle des fêtes
25/26 avril	Stage initiation MHZ	MEI HUA ZHUANG	Salle des fêtes
27 avril	Dictée départementale	Club des Myosotis	Salle des fêtes
19 mai	Après-midi Jeux	Club des Myosotis	Salle des fêtes
21 mai	Foire aux puces	Comité de Jumelage	Salle des fêtes
12 juin	Fête de l'École - kermesse	Association École de Sauvigny	Salle des fêtes
16 juin	Après-midi Jeux	Club des Myosotis	Salle des fêtes
27 juin	Repas des adhérents + jeux	CLAS	Salle Alain Gautier
12 juillet	Course nature des Étangs	CLAS	Étang des Roses
14 juillet	RIFLES	USSB Football	Salle des fêtes
21 juillet	Jeux - Friture	Club des Myosotis	Salle des fêtes
29/30 août	28 ^{ème} SAUVIGNOISE VTT	CLAS	Salle des fêtes
15 septembre	Après-midi Jeux	Club des Myosotis	Salle des fêtes
10/11 octobre	RIFLES	USSB Football	Salle des fêtes
20 octobre	Après-midi Jeux	Club des Myosotis	Salle des fêtes
24 octobre	Repas d'Automne	Les Myosotis	Salle des fêtes
17 novembre	Après-midi Jeux	Club des Myosotis	Salle des fêtes
4 décembre	Téléthon	CLAS	Salle Alain Gautier
5 décembre	Repas des aînés	La Municipalité	Salle des fêtes
10 décembre	Assemblée Générale	Club des Myosotis	Salle des fêtes
19/20 décembre	RIFLES	USSB	Salle des fêtes
15 décembre	Après-midi Jeux	Club des Myosotis	Salle des fêtes



Le Maire, le conseil municipal et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs vœux.

2020



« Fresques sur le mur du préau de l'école »